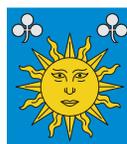


BULCOM

N°40 Vendredi 29 octobre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



Enges



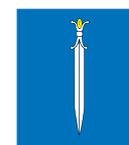
Hauterive



Le landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fort potentiel d'économies d'énergie dans les ménages



Will @cashboy sur Unsplash

viteos
toutes vos énergies

Cette semaine, Anne May décortique nos comportements en matière de consommation d'énergie dans notre sphère privée. Une analyse intéressante et fort révélatrice, une prise de conscience importante, à lire en page 15

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

CUNIER SA

Electricité • Sonorisation
Industrie • Téléphone
Dépannage • Alarme

Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 23 72
cunier-sa@bluewin.ch

Publireportages :

Retrouvez en page 9
RTN

Votre Bulcom en direct
dans la Matinale de
RTN

Retrouvez en page 26
ParaMediForm

réduire son poids durablement
avec plaisir

Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maçonnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection

contre les crues

Valorisation des matériaux

Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



messeiller
Lakeside Printhouse



GRENACHER SA

Notre énergie à votre service!

Mazout - Stations-essence
Révision de citerne

www.grenachersa.ch

032 968 94 94 - 032 756 60 60

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.10.21 au 29.11.21 Publication FAO n° 43
Dossier SATAC n° 112012
 Parcelle(s) et coordonnées : 4191 - Saint-Blaise ; 1207166/2565443
 Situation : Le Tertre ; Rue de la Maigroge 1
 Description de l'ouvrage : Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / STBL
 Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA / Invoice Center / Réf. STBL, 8901 Urdorf
 Auteur(s) des plans :
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001
 Autorisation(s) spéciale(s) :
 Particularités :
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

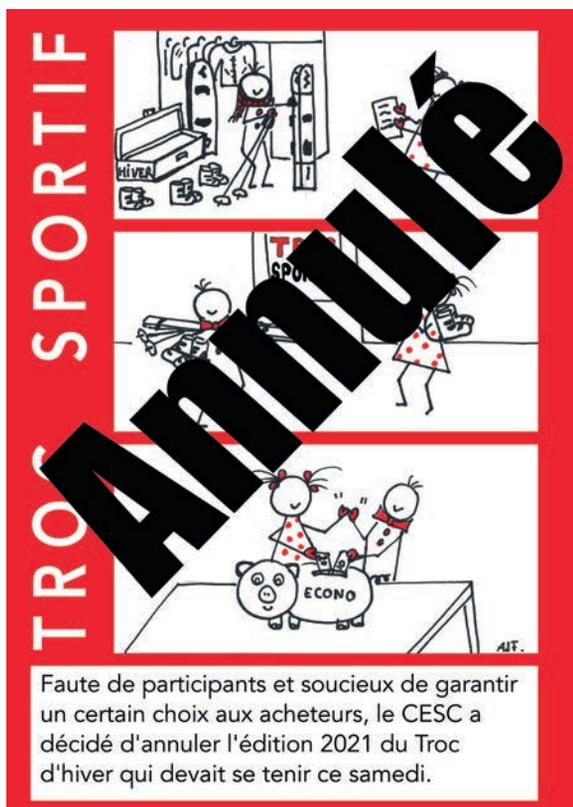
L'enquête publique est ouverte du 29.10.21 au 29.11.21 Publication FAO n° 43
Dossier SATAC n° 112158
 Parcelle(s) et coordonnées : DP208 - Saint-Blaise ; 1206805/2565526
 Situation : Nouvelles Rives ; Chemin de la Plage 1
 Description de l'ouvrage : Installation d'une tour à hirondelles
 Requérant(s) : Hervé Moser et Patrick Nicolet, Flückiger électricité SA, 2072 Saint-Blaise
 Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, Debiase Architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 Saint-Blaise
 Demande de permis de construire : Sanction définitive
 Affectation de la zone : Zone des nouvelles rives / Entrée en vigueur le 12.12.2001
 Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 22 al. 2 LAT ; Alignement national
 Particularités : Zone de protection des rives : Aménagements et constructions existants le 30.04.97 / Entrée en vigueur le 10.09.1997, Aire de protection absolue / Entrée en vigueur le 10.09.1997
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES



LE CAP
COMITÉ DES JEUNES
LE LANCERON - LES CHÊNES

HALLOWEEN LET'S PLAY!

**JEUX DE PLATEAU ET DE SOCIÉTÉ
MYSTÉRIEUX ET EFFRAYANTS!**

**SAMEDI 30 OCTOBRE 17H - 22H
AU CAP**

POUR LES 12 - 18 ANS

- de 16 ans:
sans certificat Covid
+ de 16 ans:
certificat Covid + pièce d'identité obligatoires

masque obligatoire pour toutes et tous

*DÉGUISEMENTS
BIENVENUS!*

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CAP SUR   /LECAPJEUNESSE www.lecap.ch



LION D'OR
rue Auguste-Bachelin 6
2074 Marin-Epagnier
Tel. 032 753 16 61

**Samedi
30 octobre
à midi**

Préparé à la mode
**Tripes à la mode
de Porto**

 Amis portugais: venez déguster ce fameux plat régional !

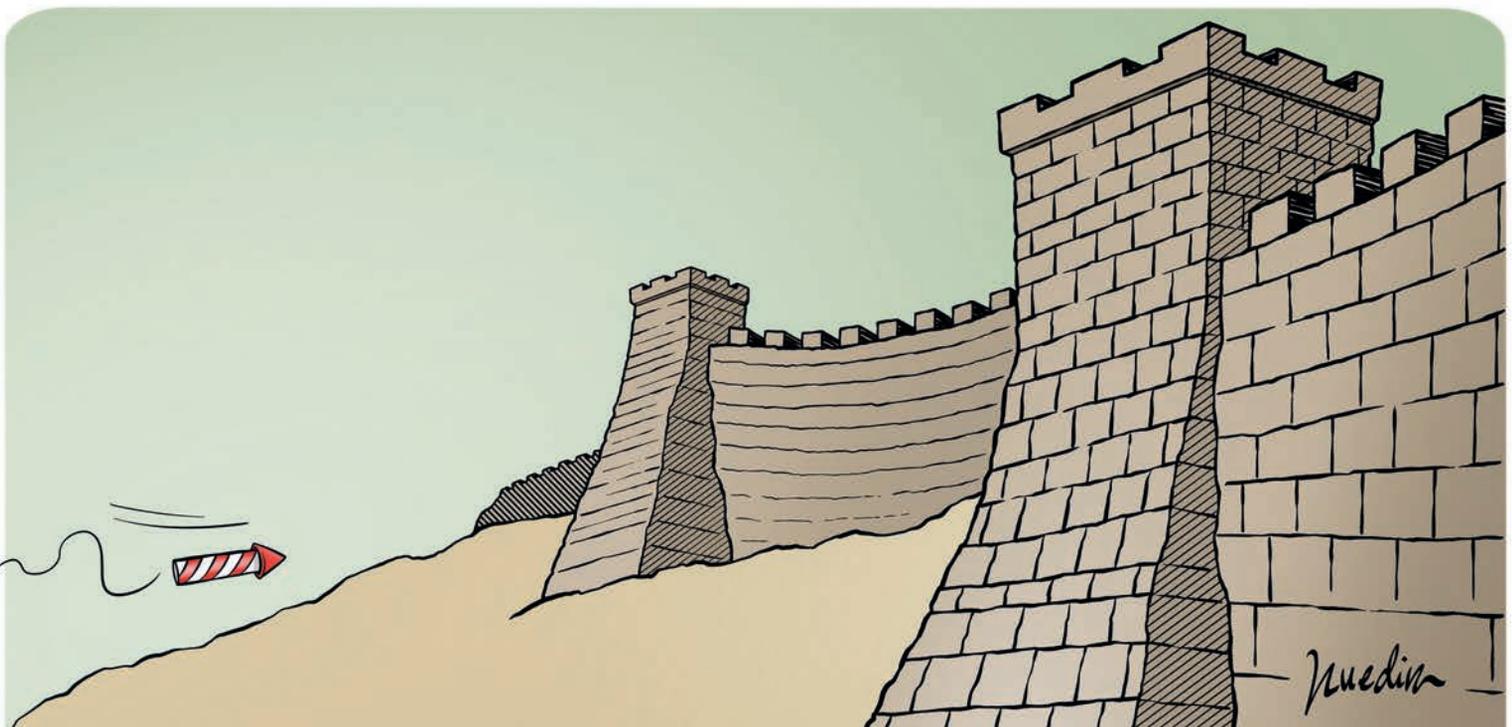
 Amis suisses: venez essayer ce plat typique, c'est délicieux, vous vous régalez !

Prix : Fr. 22.- avec dessert.

Aussi à l'emporter

Réservation souhaitée

**Covid: face au mur des réfractaires à la vaccination
Berne prévoit une nouvelle offensive en novembre**



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant: VALENTI Myriam

Article cadastral n° : 2432

Situation : route de Neuchâtel 19

Auteur des plans : Etienne Maye SA, 2016 Cortaillod

Nature des travaux : reconstruction après intempéries et modification de la toiture

Sanction : définitive

Dossier SATAC n° : 112413 Publication FAO n° : 42

Date du délai d'opposition : 22 novembre 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 22 octobre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



INFORMATION À LA POPULATION

Dès le lundi 1^{er} novembre 2021, le Chemin de la Chanez sera fermé à toute circulation entre le bâtiment Chanez 2 et l'entrée du Creux des Raves et ceci pour une durée de 5 semaines, afin de permettre la réfection de la chaussée suite aux inondations.

L'accès aux habitations reste néanmoins possible depuis le hameau de Combes pendant toute la durée des travaux.

Nous remercions la population de sa précieuse collaboration

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



INFORMATION À LA POPULATION

Nous portons à votre connaissance que d'importants travaux auront lieu sur les voies CFF durant le mois de novembre 2021 selon le détail ci-après :

Tronçon : Cornaux-Cressier **Date** : 05.11 - 08.11

Heure : VE 22h00 – LU 04h00 Non-stop

Type de travail : Renouvellement de voies suite aux intempéries

Bruit : Très bruyant

Tronçon : Cornaux-Cressier **Date** : 08.11 – 10.11

Heure : 22h00 – 06h00

Type de travail : Renouvellement de voies suite aux intempéries

Bruit : Très bruyant

Tronçon : Cressier **Date** : 05.11 – 08.11

Heure : VE 22h00 – LU 04h00 Non-stop

Type de travail : Renouvellement de ballast suite aux intempéries

Bruit : Très bruyant

Type de travail : Entretien de ligne de contact

Bruit : Assez bruyant

Durant ce week-end de travaux intensifs, soit du vendredi soir 5 novembre 22h00 au lundi matin 8 novembre à 04h00, aucun train ne circulera entre Neuchâtel et Bienne. Un service de bus de substitution sera à votre disposition pour vous déplacer sur ce tronçon. Nous vous remercions de consulter l'horaire en ligne avant votre voyage. Par ailleurs des informations, ainsi que des assistants clientèles, seront à votre disposition dans vos gares et sur www.cff.ch/neuchatel-bienne.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



RECYCLAGE DE VIEUX VÉLOS

En collaboration avec l'association de ressortissants de Kuma-Apoti, la commune de La Tène récoltera les vieux vélos le **lundi 1^{er} novembre 2021**.

Nous vous remercions de les apporter au hangar des travaux publics (rue Louis-de-Meuron 8 à Marin) le 1^{er} novembre **entre 8h00 et 12h00**.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.10.21 au 15.11.21 Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 111409

Parcelle(s) et coordonnées : 926 - Thielle - Wavre ; 1208416/2568360

Situation : Wavre ; Les Pacots 8

Description de l'ouvrage : Changement de revêtement de sol et mise en conformité d'une caravane non habitée

Requérant(s) : Regula Mühlethaler-Ruckstuhl , 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans : Yann Ferry FP architectes, Avenue Soguel 1, 2035 Corcelles

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une route communale, art. 24 RELCAT (croisement gabarits)

Particularités : Zone à bâtir : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,

Vu la requête du représentant du propriétaire, du 29 juillet 2021,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

arrête

Art. 1848 du cadastre de Marin-Epagnier

Art. premier

Le stationnement est interdit sur l'article privé 1848 du cadastre de Marin-Epagnier, propriété de la Caisse de famille Meuron (fondation), siège à Neuchâtel, représentée par Fidimmobil SA, Faubourg de l'Hôpital 13 à 2001 Neuchâtel, à l'exception des locataires des cases et des visiteurs Indiennes 4 (signal 2.50 OSR « Interdiction de parquer » avec plaque complémentaire « Excepté locataires des cases et visiteurs Indiennes 14 »)

Art. 2

Les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

La Tène, le 11 octobre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
H. Hoffmann
Neuchâtel, le 19 octobre 2021
L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

Le secrétaire,
M. Eugster

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LA TÈNE



NUIT DU CONTE

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine nuit du conte qui aura lieu dans votre bibliothèque. Nous vous accueillerons en famille, enfants dès 6 ans le

Vendredi 12 novembre 2021 de 19h à 21h

Venez passer un agréable moment en compagnie de Mme Caroline Cortès qui animera cette soirée sur le thème « Notre planète, notre maison ».

Une petite collation vous sera servie à la fin des contes.

Inscription obligatoire par mail (bibliobus.latene@ne.ch) ou par tél au 032.886.65.40

Les enfants devront être accompagné d'un adulte.

Pass sanitaire demandé à l'entrée.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Votre bibliothèque

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

**CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE
LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE**

 **VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE
DU 28 NOVEMBRE 2021**

CORNAUX	
Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 45 10
CRESSIER	
Local de vote	Administration communale
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 758 85 58
ENGES	
Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 47 90
HAUTERIVE	
Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 756 97 36
LA TÈNE	
Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 65 00
LE LANDERON	
Local de vote	Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 48 60
LIGNIÈRES	
Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 50 30
SAINT-BLAISE	
Local de vote	Administration communale
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 28 novembre à 11h00 au plus tard.**

LES CONSEILS COMMUNAUX

CRESSIER - SAINT-BLAISE - ENGES - HAUTERIVE - LE LANDERON

 **VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES**

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au mardi 30.11.2021 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE
DU 3 AU 6 NOVEMBRE 2021

L'AUBERGE

1 6 0 8

D'HAUTERIVE

Entrées		
.....	8.-	Mesclun de salade de l'Auberge
	10.-	Œuf poché, crumble parmesan, crème d'ail
	10.-	Sashimi de bœuf fumé, salade de légumes croquants
	10.-	Gratin de courge, échalote et noisette
Plats		
.....	26.-	Arancini de chasse, émulsion au parmesan
	24.-	Cuisse de canard confite, sucrine juste snackée, pomme croquette
	18.-	Panais rôti au thym et chips à l'huile d'estragon
	24.-	Filets de perches comme un Fish and Chips
Desserts		
.....	9.-	Assiette de fromages
	10.-	Tartelette aux prunes, quenelle de crème montée à la vanille
	10.-	Mille-feuille à la vanille
	10.-	Baba au rhum, glace gingembre

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
 +41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE
 RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE_HAUTERIVE
 Fermé le: lundi et mardi fermé - mercredi à samedi 12h00-14h00 et 19h00-23h00
 Dimanche 12h00-15h00

HOME **SCHMIDT** HOME

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

COUP DE COEUR

sur votre projet

CUISINES | DRESSING | RANGEMENTS | SUR MESURE



**LES RACCORDEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
SANITAIRES
c'est OFFERT !!! ***

Rue de la Dîme 4 2000 Neuchâtel
www.msagencements.ch
Tél 032 756 44 50

MS AGENCEMENTS Sarl

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

CHAUFFAGE A DISTANCE

Les travaux PGEE sous la responsabilité de la commune sont terminés pour la partie impactant grandement les riverains. Seuls des travaux d'aménagements et de finitions sont encore à réaliser (trottoirs, pavés fontaines, etc.).

Toutefois, des perturbations de trafic sont encore à prévoir pour plusieurs semaines, ceci afin de continuer le déploiement par Groupe E Celsius de leur réseau de chauffage à distance.

Les tronçons suivants seront impactés :

- **ZONE ROUGE: Fermeture du tronçon au trafic motorisé en raison des travaux CAD et des travaux communaux accès piétonnier toujours garanti.**

Groupe E Celsius informe que les raccordements privés aux conduites CAD seront exécutés dans un deuxième temps, ceci afin de favoriser l'avancement sur le domaine public et rendre la circulation aux citoyens dans les plus brefs délais. L'exécution ultérieure de ces raccordements occasionnera des dérangements ponctuels, mais une fermeture de chaussée à la circulation devrait pouvoir être évitée. Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux. Nous vous demandons de **bien vouloir vous conformer à la signalisation** qui sera apposée pour les déviations.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.



LE CONSEIL COMMUNAL + GROUPE E CELSIUS

CORNAUX



ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance extraordinaire du 25 octobre 2021, soit :

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté relatif à une demande de crédit supplémentaire de CHF 130'000.00 pour le remplacement des compteurs électriques.
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 182'000.00 pour le remplacement des compteurs d'eau et installation de modules pour le relevé à distance.

Échéance du délai référendaire :

Mercredi : 8 décembre 2021

LE LANDERON



TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL – CEN - CONDUITE D'EAU POTABLE

Des travaux de génie civil (fouilles et pose de conduites d'eau potable) se dérouleront sur le territoire landeronnais dans le cadre du projet de la CEN (communauté des eaux du District de Neuchâtel).

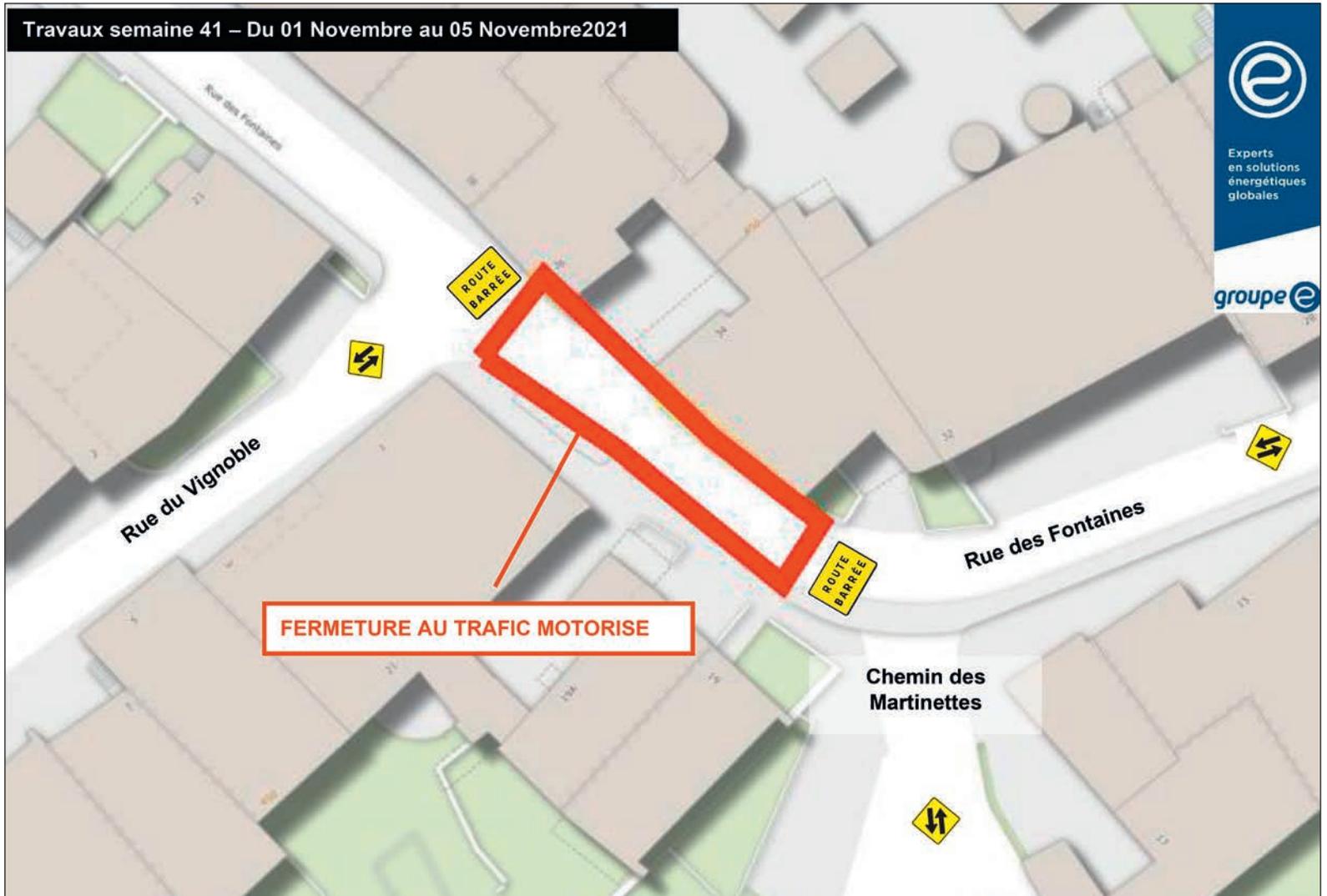
Ces travaux auront lieu sur la route de Combazin, soit le long du tronçon menant au réservoir, dès la semaine 44 et jusqu'à la semaine 50.

Durant ces travaux, le trafic ne sera pas possible sur ce tronçon de chaussée.

Veillez vous conformer à la signalisation mise en place pour l'occasion par l'entreprise.

Nous vous prions de nous excuser pour les perturbations occasionnées et vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.10.21 au 29.11.21 Publication FAO n° 43
Dossier SATAC n° 112339
 Parcelle(s) et coordonnées: 7547 - Le Landeron ; 1212395/2572597
 Situation: Chemin Mol; Jolicrêt 49
 Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine enterrée non chauffée
 Requérant(s): Denis Armand et Isabelle Patricia Feuz, 2525 Le Landeron
 Auteur(s) des plans: Cindy et Claude Alain Ruesch, Domotis SA, Chemin de la Grève 3a, 2025 Chez-le-Bart
 Demande de permis de construire: Sanction définitive
 Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997
 Autorisation(s) spéciale(s):
 Particularités:
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



CHANGEMENT DE LA RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Nous vous informons que dès le 1^{er} novembre 2021, il y aura un changement de dicastère entre le dicastère de la sécurité publique et celui de la structure d'accueil.
 Vous trouverez ci-dessous la nouvelle répartition.
 En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, nos salutations distinguées.

LE CONSEIL COMMUNAL

Bureau	Titulaire	Messagerie
Président	Rocco Mauri	rocco.mauri@ne.ch
Vice-présidente	Martine Steiger Burgos	martine.steigerburgos@ne.ch
Secrétaire	Alain Gerber	alain.gerber.hauterive@ne.ch
Vice-secrétaire	Patrice Zürcher	patrice.zurcher.hauterive@ne.ch
Membre	Thomas Zeller	thomas.zeller@ne.ch

Dicastères	Titulaire	Suppléant-e
Formation – Structure d'accueil - Agrégations et naturalisations Formation – Structure d'accueil pré et parascolaire - Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires y.c. Jardillets 18	Thomas Zeller	Patrice Zürcher
Administration – Santé et prévoyance sociale - Finances Administration - Fusion – Santé et prévoyance sociale – Finances - Patrimoine financier	Rocco Mauri	Alain Gerber
Economie publique – Protection de l'environnement et trafic Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine – Déchets – Bâtiment des services publics - Eglises	Alain Gerber	Martine Steiger Burgos
Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme - Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments	Martine Steiger Burgos	Thomas Zeller
Aménagement du territoire – Sécurité publique Urbanisme et aménagement du territoire – Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique - Protection civile	Patrice Zürcher	Rocco Mauri

LE LANDERON



TECHNICIEN SON ET LUMIÈRE

Vous avez un attrait tout particulier pour les techniques son et lumière et pour la vie associative et villageoise.
 Vous êtes disponible en soirée et/ou le week-end sur mandat afin de seconder le responsable pour la gestion du son/lumière lors d'événements, conférences, séances ayant lieu à l'aula du Centre des Deux Thielles au Landeron.
 Pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler votre intérêt, vous pouvez contacter la secrétaire au 032 886 48 60 ou par mail à : commune.landeron@ne.ch.
 L'administration communale

HAUTERIVE



PASSEPORT VACANCES D'AUTOMNE

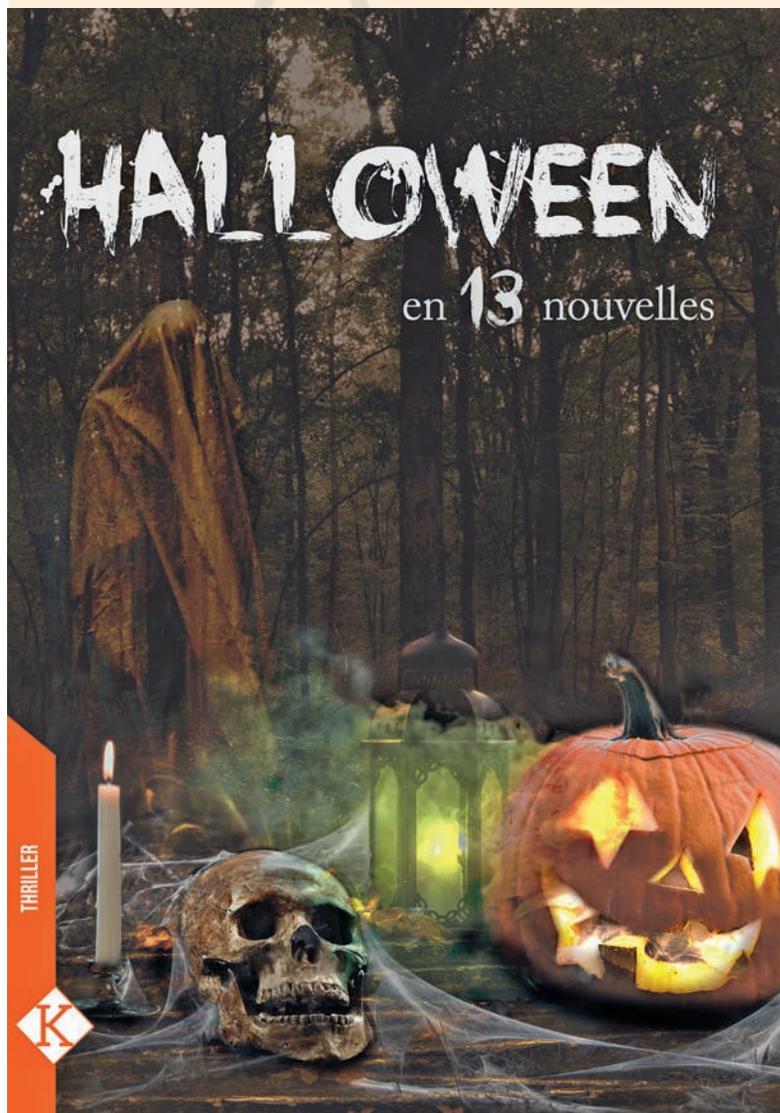
Beau succès du passeport vacances d'automne à Hauterive
 Durant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires, le Réseau d'activités physiques et de sport de la commune d'Hauterive a mis en place pour ses jeunes une palette d'activités dont la variété a réjoui tous les sportifs et sportives en herbe. Sous la houlette de moniteurs et monitrices diplômé.e.s, les jeunes ont pu découvrir des activités comme le triathlon, le handball, le tennis de table, le cross fit ou encore l'athlétisme p. ex. Les infrastructures communales et inter-communales ont été mises à leur disposition, notamment l'anneau d'athlétisme et le skate parc de Colombier.
 Un grand bravo aux jeunes qui se sont donné sans compter ! Un immense merci à toutes les personnes et aux clubs locaux qui se sont employé à animer ces activités. On peut citer ici les clubs de foot (FC Hauterive), de tennis de table (CTTH) et de tennis d'Hauterive (TC Hauterive), le club de handball de Neuchâtel (HBC Neuchâtel), le Red- Fish, le Crossfit 975 et le CEP Cortaillod. De vives félicitations aux parents qui ont permis à leurs enfants de vivre une semaine de sport où camaraderie et joie de vivre étaient bien présentes. Et un grand merci aux autorités communales pour leur soutien.
 Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !
 Hauterive, le 22 octobre 2021

Le coordinateur sportif M. Eymann



LE LANDERON - HALLOWEEN EN 13 NOUVELLES

Lucien Vuille persiste et signe dans un registre qui lui convient, le polar fantastique



Après la parution d'Eclats de chocolat au printemps dernier, certains membres du GAHeLiG (Groupe des auteur-e-s helvétique de littérature du genre) ont à nouveau réuni leurs plumes autour d'un thème commun. L'auteur et enseignant Lucien Vuille y signe une nouvelle dans la verve de la première, sous une pleine lune à glacer le sang.

Un meurtre a été commis en station de ski et voici l'inspecteur fétiche de Lucien Vuille, l'homme de la Brévine, héros malgré lui, appelé sur les lieux du crime, au cœur des Alpes. Ce huit clos angoissant réunit tous les ingrédients du polar fantastique, un genre que Lucien Vuille affectionne tout particulièrement, tout en ponctuant son récit de cet humour truculent, grinçant, qui a fait le succès de ses nouvelles précédentes.

«Lorsque l'appel a été lancé au sein de notre collectif, j'ai tout de suite décidé de me lancer. Comme je

souhaitais à tout prix participer à ce recueil pour Halloween, j'ai envoyé trois nouvelles, et je suis ravie que l'une d'elles ait été retenue.» Honoré de figurer parmi les auteur-e-s romands dont les nouvelles ont été sélectionnées pour «Halloween en 13 nouvelles», Lucien Vuille l'est d'autant plus de «partager l'affiche» avec quelques auteurs plus connus, comme c'est notamment le cas pour Gilles de Montmollin d'Yverdon, qui a déjà une dizaine de romans publiés à son actif. «Cette fois, toute la Suisse romande est représentée, et, sauf erreur de ma part, je suis un des seuls auteurs neuchâtelois.» Tremblez, lecteurs!

Les traditions d'Halloween et de Samhain font la part belle aux créatures en tous genres et aux récits de revenants, profitant de la perméabilité entre le monde des vivants et celui des morts pour s'inviter dans nos vies. Un véritable terrain de jeu

pour des auteurs de l'imaginaire; ils s'en donnent à cœur joie, avec leurs monstres, sorcières, revenants, assassins de notre monde ou de l'au-delà. Les récits horrifiques alternent avec le burlesque, le conte, le polar fantastique, la revisite de légendes ou les récits d'inspiration historique ou mythologique, dans un tableau global à la fois cohérent et riche d'individualités.

Depuis les cérémonies celtiques de Samhain aux actuels bonbons et citrouilles d'Halloween, quand le ciel descend vers la terre et que l'obscurité avale la lumière, la mort s'invite chez les vivants. Fantômes, âmes errantes, créatures, démons, les monstres de l'au-delà viennent rivaliser avec les assassins de notre monde. A travers leurs contes inquiétants, leurs histoires sanglantes et sordides, leurs récits à mourir de rire, à dormir debout ou ne plus dormir du tout, six auteures et sept auteurs du GAHeLiG (Groupe



des auteur-e-s helvétiques de littérature de genre) vous emmènent sur les chemins les plus sombres de leur imagination. Ces treize nouvelles sont signées Gilles de Montmollin, Bénédicte Gandois, Nicolas Genoud, Gaël Grobéty, Amélie Hanser, Déborah Perez, Fabrice Pittet, Catherine Rolland, K. Sangil, Sara Schneider, Jean-François Thomas, Lionel Truan et, bien sûr, Lucien Vuille.

CS

- «Halloween en 13 nouvelles», Kadaline Eds, à acheter ou commander dans toutes les bonnes librairies

- Séance de dédicaces à la Librairie-Papeterie Padi, Grand-rue 13, à Orbe, vendredi 29 octobre de 17h à 18h30.



Votre Bulcom en direct dans la Matinale de RTN



Invité au même titre que d'autres journaux régionaux, le Bulcom se présentera en direct lors de la Matinale de RTN vendredi 5 novembre 2021. Une Matinale qui a, depuis la rentrée d'août, été revisitée, avec désormais deux animateurs aux commandes de cette émission qui rythme les premières heures de votre journée.

Au départ, une volonté de la Direction de la radio régionale d'adopter un ton plus léger et divertissant, de privilégier une approche directe, avec notamment la présence de deux animateurs, un homme et une femme, Yannick Frossard et Noemy Renevey. «Nous avons tous deux l'habitude d'être «seul en scène» au niveau animation dans nos émissions respectives», relève Noemy. «Désormais, nous devons penser autrement, et parler en «nous» et en «on». «C'est un dialogue permanent et une façon

différente d'aborder l'antenne.»

Tous deux ravis de ce nouveau défi, les deux animateurs se réjouissent aussi que cette nouvelle formule rencontre un franc succès, et surtout l'approbation du public. «Grâce à ce nouveau format, il y a plus de place pour que les journalistes puissent se concentrer encore davantage sur l'actualité», explique Yannick. «Et surtout cela nous permet de proposer quotidiennement, par leur biais, un interview d'un invité. Tous les mardis, cet interview porte clairement sur la politique, mais pour les autres jours de la semaine, nous varions les plaisirs, passant de la culture au sport ou tout autre sujet journalistique digne d'intérêt.»

Si les deux animateurs avouent avoir, comme la plupart des animateurs radio, appris leur métier «sur le tas» en le pratiquant, les formations continues à l'interne les ont néan-

moins beaucoup aidés, ainsi que leurs études universitaires respectives.

Si Noemy a suivi un cursus en lettres, elle a rejoint RTN en 2013 en souhaitant avant tout s'investir dans la rubrique sportive. Après avoir tenu chronique pendant quelques années tout en animant la tranche de 14h à 16h à l'antenne, elle a accepté de changer d'horaires pour rejoindre Yannick. Yannick qui, après des études de droit, a pour sa part été engagé à RTN en 2012. Débutant par quelques piges en sport également (deux parcours plutôt similaires en fait!), il a animé pendant 7 ans le 16h-18h. Désormais, avec la matinale, c'est un horaire qui commence très tôt. «Même s'il faut quelque peu adapter son rythme de vie, ce nouvel horaire permet de libérer du temps l'après-midi et en début de soirée. C'est également agréable.»

Agréable, c'est d'ailleurs le mot qui vient à l'esprit quand on entend les deux animateurs à l'antenne. Talentueux et créatifs, ils réussissent même à revisiter la traditionnelle éphéméride, rendez-vous incontournable d'une matinale, en lui insufflant un vent nouveau, de renouveau, qui donne envie.

Les rubriques qui émaillent la semaine sont tout autant accrocheuses. A commencer par leurs titres. Des «gourmands du matin» à la «sortie de boîte» qui permet d'entrer dans les coulisses de diverses entreprises de l'Arc jurassien en passant par «A fond les manettes» pour les mordus de gaming, il y en a pour tous les goûts, et vous trouverez forcément rubrique à votre convenance. A ce sujet, votre Bulcom fait également son entrée en scène sur RTN. Une fois toutes les six semaines, l'un de nos rédacteurs y présentera un sujet d'actualité, mis en lumière de façon radiophonique, permettant un regard plus extérieur sur un sujet bien de chez nous. Une belle façon pour votre hebdomadaire de se présenter et de présenter ceux qui en font la substantifique moelle: nos précieux correspondants, qui collaborent pour certains depuis plus de 30 ans avec notre rédaction. Grâce à RTN, grâce à ce nouveau format des Matinales, le Bulcom a la chance de devenir encore plus interactif: à votre écoute, dans tous les sens du terme. Grâce à Yannick, grâce à Noemy, et grâce aux journalistes qui œuvrent au quotidien pour donner reflet de notre magnifique canton sur leurs ondes. Un joli défi, que le Bulcom se réjouit de relever avec vous, pour vous. Ne manquez pas la Matinale du vendredi 5 novembre, et branchez-vous encore plus souvent sur votre radio régionale. Des nouvelles de la région, pour la région: qualité, proximité et... efficacité!

CS

MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Noemy et Yannick dans la Matinale.



À ÉCOUTER LE 5 NOVEMBRE DÈS 7H10 ET À RETROUVER SUR RTN.CH

RTN

CORNAUX

50 ans de plaisir par la Société de musique L'Union de Cornaux



Une soirée d'exception

Le concert annuel du 6 novembre prochain de la Société de musique L'Union de Cornaux est l'occasion de fêter son jubilé. A moins que cela soit le contraire, que les 50 ans d'existence lui permettent, une fois de plus, d'inviter la population à venir, à l'Espace ta'tou, pour apprécier sa musique et se rendre compte de son évolution tout au long de ce demi-siècle de vie artistique, toujours pratiquée au bénéfice du public. Et de jouer avec plus de panache encore.

La création et la vie de la société

A l'appel de la Société de développement, les premiers contacts d'une poignée de musiciens mordu du village, en vue de créer un ensemble de cuivres, remontent à décembre 1970. Une initiative qui a découlé sur la composition d'un comité provisoire.

Puis, le 11 février 1971, la première répétition avec 11 membres a eu lieu sous la direction d'André Greub, instituteur, dans sa salle de classe à l'école du village. La fondation officielle date de l'assemblée générale du 1^{er} avril 1971, avec l'adoption des statuts et le choix du nom de la Société. Le nom Fanfare L'Union est alors retenu. (L'appellation Société de musique L'Union de Cornaux n'a quant à elle été choisie qu'en 2004). Une ancienne bannière avec ce nom avait en effet été retrouvée, datant d'une fanfare ayant existé entre 1892 et 1910, alors que la localité comptait 400 habitants. Cette bannière, véritable vestige, est soigneusement conservée au sein de la Société.

Une première instrumentation avait pu être achetée pour 500 CHF à la Fanfare de Gals/Chules, qui avait

également cédé ses anciens uniformes à L'Union. Ces habits, très vite fatigués, avaient pu être remplacés par des équipements, aussi d'occasion, venus de la Fanfare de Peseux. En 1979, grâce à des finances « en bon état » et un Livre d'or, L'Union avait pu s'offrir son premier uniforme neuf. Ce dernier avait, à son tour, en 2015, cédé la place à l'actuelle tenue. Une première bannière avait été inaugurée en 1974, remplacée en 2010 par l'actuel étendard.

Tout au long de ses 50 ans d'existence, L'Union a rehaussé l'ensemble des festivités villageoises, et a organisé (sauf en 2020 pour raison de pandémie) une soirée musicale. Elle a en outre été un acteur important aux trois participations de Cornaux comme commune d'honneur à la Fête des Vendanges de Neuchâtel (1972, 1988 et 2003). Elle s'est produite lors de diverses Fêtes fédérales, et lors de toutes les cantonales de musique, obtenant les 15 et 16

mai 2004 à Fleurier le Laurier d'or, au premier rang, catégorie 4.

La soirée du cinquantenaire

Ce concert annuel, cette année concert pour le jubilé, sera exceptionnel. La formation invite la population à un grand événement musical, sous la direction de Jeremy Rossier, samedi 6 novembre à 20h, à l'Espace ta'tou de Cornaux. Les réjouissances se composent de trois parties : deux animées par L'Union avec dix anciens musiciens intégrés à la formation jouant des pièces des 5x10 ans de la Société. Puis se présentera le groupe « Les Whit'Ties » (les cravates blanches), en réalité un ensemble de six musiciens aux instruments à vent et un batteur de grande classe. Leur répertoire porte sur des airs populaires, quelquefois remaniés selon leurs propres arrangements.

L'entrée est libre, elle nécessite cependant la présentation du Covid-pass avec une pièce d'identité. Col-lecte à la sortie. WM



ATELIER DE LECTURE

**OUVRIR UN LIVRE
C'EST LE DÉBUT
D'UNE NOUVELLE
HISTOIRE...
DEVENIR LECTEUR
C'EST UN BAGAGE
PRÉCIEUX POUR
LA VIE!**

Bénévoles pour l'atelier Écouter Lire

L'association parents-enfants de la commune de La Tène (APE) recherche des bénévoles pour notre atelier Ecouter Lire que nous animons tous les jeudis de 13h00 à 13h45 dans la bibliothèque du Collège des Tertres à Marin.

À « Ecouter lire », c'est l'enfant qui lit et l'adulte qui écoute, accompagne et aide au besoin. C'est pour cela que votre aide est précieuse, même pour une heure par semaine, vous êtes les bienvenus.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir nous contacter soit par E-Mail secretariat@ape-latene.ch ou par message privé sur notre page Facebook.



LE LANDERON

Assemblée générale de la Paroisse catholique du Landeron-Lignièrès

Vendredi de la semaine dernière, l'assemblée générale de la Paroisse s'est tenue en l'Eglise Saint-Maurice au Landeron.

La séance a débuté par le message de l'abbé Gérard Muanda qui revient sur cette période particulière que les paroissiens ont vécu face à la pandémie en développant le message suivant «aimons-nous les uns les autres comme le Seigneur nous a aimé» tout en précisant que l'Eglise est la famille de Dieu dans le monde, famille où personne ne doit souffrir par manque de nécessaire. Il termine en souhaitant que la justice, la charité et la paix règne dans la paroisse.

Rapport du président

Après avoir salué toutes et tous les paroissiens présents à cette assemblée, Dominique Turberg, président, adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour la paroisse dans de multiples activités.

Pour la deuxième année consécutive, les habitudes de la Paroisse ont été bousculées et l'épidémie actuelle – dont il espère voir très rapidement la fin – impacte vie et activités d'où cette assemblée en l'Eglise Saint-Maurice et non pas dans les locaux de la Cure. Il donne ensuite un aperçu des principales activités, soit notamment le fait que le Conseil de paroisse se réunit régulièrement en fonction des tâches à effectuer, la synergie existante dans bien des domaines avec la paroisse de Cressier, la rencontre avec les autorités de Lignièrès pour obtenir une subvention, demande qui s'est heurtée à une fin de non-recevoir.

Il évoque également le départ de l'abbé Olivier Jouffroy qui s'en est allé à la vallée de Joux.

Il passe ensuite aux diverses activités de la Paroisse tel que la participation

aux réunions et assemblées de l'Unité pastorale, de l'USLL, de Caritas, de la FCRNE et autres.

Grâce aux personnes dévouées qui se sont chargées du montage de deux reposoirs avec deux cérémonies simultanées en l'Eglise et à la Chapelle des Dix mille martyrs, la Fête Dieu a pu avoir lieu dans une forme modeste et sans le repas traditionnel. Le ramassage du papier s'est déroulé dans la bonne humeur avec pour résultat un tonnage de 14,77 tonnes, mais malheureusement, l'année 2020 a été amputée de la kermesse, de la brocante, de la journée de travaux autour de l'église et de la cure, de la soirée des bénévoles, de l'animation de Noël, cela avec des impacts financiers non négligeables pour les finances de la paroisse.

Heureusement, Marie-Claude est toujours là avec ses activités de brocante qui soulagent les comptes et il la remercie très sincèrement pour son dévouement.

Il évoque encore le soutien apporté aux activités liées à la pastorale, à la convention établie avec la chorale, au remplacement de Loïs Auberson par Raymond Hinkel en tant que responsable de la Chapelle de Combes et du départ de Gilbert Frochoux, fidèle organiste de la paroisse.

Il réitère encore son appel pour trouver des personnes qui prendraient des responsabilités lors de certaines manifestations paroissiales tout en soulignant que si cet appel ne rencontre pas de succès, certaines manifestations pourraient être annulées.

Pour terminer, il adresse encore ses sincères et chaleureux remerciements à ses collègues du Conseil pour leur excellent état d'esprit, leur travail, leur disponibilité et leur soutien envers la paroisse. Il exprime sa profonde gratitude à chacun pour que

leur contribution perdure à l'avenir tout en formulant des vœux pour un retour normal d'activités permettant à tous de se retrouver enfin.

Rapport du Conseil paroissial

M^{me} Graziella Cao fait état du déroulement de cette année en demi-mesure en apportant des précisions quant aux moments importants vécus par la communauté (célébration œcuménique, fête de la vie consacrée, journée mondiale de la prière, célébration de la Fête Dieu autrement, participation à l'installation du nouveau pasteur, célébration de la commémoration des morts et autres). Elle parle également de l'arrêt de la vie de la Paroisse dû au Covid (notamment plus de messes, de fêtes pascales, de l'Ascension, de Pentecôte, de premières communions, etc.). La période traversée a été difficile pour chacun, mais grâce aux abbés et à quelques paroissiens certaines activités ont quelque peu pu être plus ou moins maintenues. Elle termine en adressant tous ses remerciements à tous les membres du Conseil de Communauté.

Comptes et budget

Jérémy Gaillard présente les comptes en donnant tous les détails nécessaires. Il précise que cette année, la paroisse doit faire face à un excédent de charges qui aboutit à une perte de l'exercice, puis présente le budget.

Après avoir reçu réponses à quelques interrogations, l'assemblée accepte les comptes et le budget à l'unanimité des membres présents.

Nominations statutaires

Fabienne Broquet, Dominique Turberg et Jérémy Gaillard sont reconduits dans leurs fonctions.

Informations sur les rénovations

Hervé Moncan et Dominique Gicot donne quelques informations sur les rénovations, soit : église St. Maurice,

cerclage anti-humidité, réparation de la porte vitrée suite à du vandalisme – Chapelle de Combes : rénovation des joints de fenêtre, obturation des trous dans le mur nord, dans la charpente de l'auvent pour éviter que les oiseaux y nichent et salissent l'entrée. Ils ajoutent encore que la phase de recherche de fonds est terminée avec la rénovation du toit de la sacristie, travaux fait en collaboration avec la commune.

Cependant, un problème d'infiltration a été découvert à la Chapelle de Combe et dans son clocher. Il s'agit maintenant de voir de quelle manière il faudra procéder pour résoudre ce problème.

Raymond Hinkel prend ensuite la parole pour donner, de manière détaillée, une vision des travaux d'entretien de la Chapelle de Combes et de ses alentours (restauration de la statue de la Vierge, réfection de la porte principale, problème des mouches dans le clocher, nouveaux projecteurs, bilan des visites officielles), ainsi que des projets qui pourraient être accomplis pour mettre en valeur la beauté de ce site. Très dynamique, il a plein d'idées pour cette chapelle, car c'est un endroit qui lui tient à cœur.

Divers

Possibilité de location de la salle de la Cure pour des repas de famille, anniversaire, etc. Prix pour une journée : 120 francs.

Passer à la brocante de Marie-Claude à la cure est une bonne idée pour faire de belles affaires. Il faut en profiter.

Le ramassage du papier 2021 aura lieu le samedi 4 décembre.

La séance se termine autour de la traditionnelle fondue préparée par Marie-Claude et ses aides sur présentation du pass sanitaire.

CP

ONDE VERTE

Samedi
Le marché

Mardi
Gorges de l'Areuse

Lundi
Visite aux petits-enfants

Voyagez en transport public à prix préférentiel

Profitez de 20% de rabais sur un abonnement annuel ou mensuel senior.

Ex. abonnement annuel senior 2 zones : CHF 396.- au lieu de CHF 495.-
Offre spéciale valable sur tout le périmètre ONDE VERTE du 1er octobre au 31 décembre 2021.
Offre soumise à conditions. Plus d'informations dans les points de vente des entreprises partenaires ONDE VERTE et sur www.ondeverte.ch.

transN
SBB CFF FFS
bls
CarPostal
STAN
tpf

ENTRE-DEUX-LACS

Marcher, méditer, prier, se ressourcer...



Les marches méditatives reprennent... Elles sont proposées par n'importe quel temps, et durent environ une heure et demie, avec moments de partage. L'automne se refroidit et avec lui les flâneries spontanées. C'est le moment de reprendre les marches méditatives, pour garder en mouvement tout notre être, corps, âme, esprit. L'air vif nous permet peut-

être d'aiguiser notre esprit, en lien avec le souffle de Dieu. Nous reprenons le même rythme, soit le samedi matin à St-Blaise et le lundi après-midi à Cressier, environ deux heures, entre la marche silencieuse et méditative, le partage, le retour en parlant. Bienvenue à ces marches, pour une ou plusieurs, un lieu ou un autre... comme le vent vous pousse. Delphine Collaud, pasteur

Des lundis après-midi à Cressier
8 et 22 novembre, 13 décembre
Rendez-vous à 14h devant le centre paroissial
Des samedis matin à St-Blaise
6 et 20 novembre, 11 décembre
Rendez-vous à 9h devant le temple

HAUTERIVE

L'Emulation remercie la population

Samedi 23 octobre, par une superbe journée d'automne, la population d'Hauterive a répondu présente pour la première soupe aux pois depuis fin 2019. La place du village était remplie par une belle assemblée qui a dégusté avec joie la soupe aux pois, le jambon, le saucisson sous un soleil radieux. Ce n'est pas moins de 140 litres de soupe qui ont été servis pour le bonheur des personnes pré-

sentes. La prochaine soupe aux pois est prévue le samedi 27 novembre, avant l'arrivée des grands froids. Mais auparavant, l'Emulation enverra à tous les ménages de la commune sa demande de cotisation pour soutenir son action en faveur de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Merci de faire bon accueil à notre courrier.

BE



FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE ■ S.A. 032 853 23 24

Savagnier

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

SAINT-BLAISE

Calendrier de l'Avent géant A nouveau en 2021

De pair, l'Association des commerçants et indépendants de Saint-Blaise et la Commission du 3 février, société d'émulation et de promotion de Saint-Blaise, renouvellent l'élaboration d'un calendrier de l'Avent. Chaque jour, dans la prochaine période du 1^{er} au 24 décembre, un habitant, un commerce, une rue, voire un quartier décorera et illuminera une fenêtre, un endroit, une maison. Le jour choisi, une animation laissée au bon vouloir du participant réunira les habitants qui voudront bien partager un moment de convivialité.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 3 novembre via le Doodle suivant: https://doodle.com/poll/i7s3v8s4quvhs2uwwekwew5t/admin?utm_campaign=pollcreated&utm_medium=email&utm_source=polltransactional&utm_content=inviteparticipants-cta#email Les participants sont invités à mentionner dans la rubrique «Commentaires» la date de participation, leur nom et adresse complète, leur adresse e-mail (qui ne paraîtra pas dans le flyer établi), animation ou pas et horaire.

CZ

Avent 2525
édition 2021

L'Avent c'est...
... les décorations scintillantes illuminant les yeux des petits et des grands, l'air parfumé par l'odeur des thés hivernaux, du pain d'épice, des bons petits plats, ... Mais c'est également le moment propice pour se retrouver entre villageois et rencontrer de nouvelles personnes, éclairé par une fenêtre décorée.

Vous l'aurez compris, après une année sans fenêtre de l'Avent au Landeron, je vous annonce que l'édition 2021 aura bel et bien lieu !

Pour que cela soit possible, il vous suffit de décorer une de vos fenêtres et d'accueillir, avec une petite collation, les intéressés de 18h30 à 20h00.

- Merci de vous conformer aux mesures Covid en vigueur -

Pour vous inscrire

Inscription via Doodle	Inscription téléphonique
N'oubliez pas d'écrire votre adresse dans la rubrique « commentaires » !  https://doodle.com/poll/mghagisi8dnzqsq3?utm_source=poll&utm_medium=link Vous trouverez également ce lien sur : www.facebook.com/Avent2525	Numéro fixe : 032/751.63.14
	Numéro portable : 078/674.91.77

Merci d'avance pour votre inscription !
Natan Geisler

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Coordinatrice de l'enfance
Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com
Location des locaux
Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Contrairement à ce qui avait été annoncé, nous regrettons de vous informer que le Souper ciné du 26 novembre et le Goûter ciné du 28 novembre n'auront pas lieu.

Samedi 30 octobre : de 9h à 16h, **SAM'DIS DIEU** pour les jeunes de la 8^{ème} à la 10^{ème} Harmos. Rendez-vous au centre paroissial réformé de Cressier: «Sentier du bonheur sur les béatitudes à Sornetan»

Renseignements auprès de Florence Droz,
032 753 17 78, f.droz@icloud.com

20h00 **Théâtre de la Compagnie de la Marelle** au temple du Landeron «**L'Évangile selon Pilate**» (dès 12 ans).

L'accès à cet événement est possible uniquement sur présentation d'un certificat COVID valable et d'une carte d'identité – sans port de masque. Pas besoin de certificat pour les jeunes de moins de 16 ans.

Vous pouvez encore venir sans avoir réservé votre place car le temple est suffisamment grand pour accueillir chacun.

Samedi 13 novembre : 20h00 **Spectacle «Madame la Pasteure»**, de Françoise Dorier, au temple du Landeron. Pass sanitaire obligatoire. Entrée libre, collecte à l'issue du spectacle.

www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 31 octobre : 10h00 Culte Terre Nouvelle au temple de Lignièrès. 10h00 Culte au temple de St-Blaise (garderie et Bee Happy au foyer).

Pour les cultes à Montmirail, veuillez consulter le site internet:

www.montmirail.ch

■ CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier :

Mercredi 3 novembre : dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

Judi 4 novembre : de 17h15 à 18h15 **JEUDIS DIEU** pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harmos au centre paroissial réformé de Cressier. Renseignements auprès de F. Hammann, 079 101 35 73 ou de F. Droz, 032 753 17 78, f.droz@icloud.com

Vendredi 5 novembre : 20h00 «**Le Truc en +**» au centre paroissial réformé de Cressier.

Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est **pour vous!**

Enges :

Samedi 6 novembre : de 17h00 à 18h00 **Habiter la Chapelle et se ressourcer!** à la chapelle d'Enges. Temps de méditation, de lecture biblique, partage et prière. Bienvenue à chacun.

■ LIGNIERES-LE LANDERON

Le Landeron :

Samedi 30 octobre : 20h00 **Théâtre** de la Compagnie de la Marelle au temple du Landeron «**L'Évangile selon Pilate**».

Lignièrès : 10h00 Culte Terre Nouvelle au temple de Lignièrès. Ceux qui le désirent peuvent venir déjà à 9h pour répéter les chants à 4 voix.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 29 OCTOBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 30 OCTOBRE

11h00 Baptême de Katie Jenneret à Saint-Blaise

18h30 Messe pour tous les fidèles défunts de l'année à Saint-Blaise

DIMANCHE 31 OCTOBRE

09h00 Messe de la Toussaint à Saint-Blaise

10h00 Messe de la Toussaint à l'église de Saint-Blaise suivie de la célébration au cimetière de Saint-Blaise

MARDI 2 NOVEMBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

18h30 Messe pour tous les fidèles défunts de l'année à Saint-Blaise

MERCREDI 3 NOVEMBRE

08h15-12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

JEUDI 4 NOVEMBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

VENDREDI 5 NOVEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré Cœur de Jésus

SAMEDI 6 NOVEMBRE

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse d'Hauterive

JEUDI 4 NOVEMBRE

15H30 Messe et visites au home Beaulieu

SAMEDI 6 NOVEMBRE

09H00 Messe à Hauterive

■ Paroisse de Neuchâtel

JEUDI 4 NOVEMBRE

19h30 Rencontre autour de Maurice Zundel à Neuchâtel, ouverte à tous

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 31 OCTOBRE

10h00 Messe de la Toussaint

14h00 célébration en communion avec nos défunts au cimetière

MARDI 2 NOVEMBRE

19h00 Messe en mémoire des défunts de nos paroisses

SAMEDI 6 NOVEMBRE

17h00 Messe de la Confirmation (2021)

certificat Covid et pièce d'identité demandés

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

VENDREDI 29 OCTOBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

SAMEDI 30 OCTOBRE

17h00 Messe

DIMANCHE 31 OCTOBRE

15h00 célébration en communion avec nos défunts au cimetière

MARDI 2 NOVEMBRE

09h00 Chapelle: messe

09h30 Chapelle: adoration - méditation

VENDREDI 5 NOVEMBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

10h00 Messe de la Confirmation (2020)

certificat Covid et pièce d'identité demandés

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mardi à 20h : réunion de prières

Judi de 12h-13h30 : Club d'enfants «Judi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

Tour à hirondelles Son emplacement bat-il de l'aile ?



Au mois de juillet passé, une enquête publique a été ouverte par le Conseil communal pour permettre la construction d'une tour à hirondelles sur le Pré-Brenier (voir photo du gabarit). L'endroit d'implantation choisi pour ce support de nichoirs a provoqué des réticences auprès d'un certain nombre d'habitants établis dans sa proximité.

Le Groupe nature, actif dans la localité pour réaliser dans projets concrets, souhaite installer une tour comprenant septante nids car Saint-Blaise abrite une des plus importantes populations d'hirondelles de fenêtre de la Suisse romande. Elle est estimée à 200 couples. En Suisse,

cet oiseau est en forte régression en raison des modifications apportées à l'habitat. Sa disparition n'est pas à souhaiter.

La tour à hirondelles prévue est cofinancée par la Commune et la publication «La Salamandre». Le Pré Brenier, situé dans le haut du village, appartient au domaine public.

Il apparaît que les objections exprimées ne visent pas la réalisation mais l'emplacement prévu pour l'érection de la tour car il sert d'aire de délasserment et de jeux pour les enfants d'une crèche et d'une structure d'accueil d'écoliers voisine. La Commune y monte aussi une tente lors de la fête des mascarades. Il se

trouve d'autres lieux certainement propices à l'implantation de la tour: même au Pré Brenier.

Conformément aux règles en matière de construction, une séance de conciliation, menée par le conseiller communal en charge de l'urbanisme, a réuni les initiateurs du projet et ceux et ceux qui s'opposent à l'emplacement prévu.

Souhaitons, cependant, vivement que la tour à hirondelles soit bientôt aménagée à la satisfaction du Conseil communal, des initiateurs du projet, des habitants du coin... et surtout des hirondelles!

CZ

HAUTERIVE

TROC D'HIVER - HAUTERIVE

salle polyvalente du Centre Sportif d'Hauterive

vendredi 5 et samedi 6 novembre 2021

PASS COVID obligatoire !!!

Horaires de dépôt étendu

Guichet de dépôt rapide (max. 5 articles)

Tu veux trouver de l'équipement d'hiver en bon état à des prix canon ?

Rejoins-nous samedi 6 novembre de 9h00 à 11h30!

20% de réduction (bon) sur les réglages et les services de ski auprès de la fondation Goéland (www.goeland.org), à l'achat d'une paire de ski!

Tu veux faire de la place et vendre ton équipement d'hiver ? Alors présente toi le vendredi 5 novembre de 15h00 à 19h30 avec ta marchandise.

Nous acceptons, propre et en bon état:

- Habits d'hiver d'actualité (pas de vestes et habits de ville)

- Ensembles de ski adultes/enfants et combinaisons petits enfants

- Skis carving, snow (pas de skis droits)

- Souliers de ski, d'hiver, casques, patins à glace et divers articles pour les sports d'hiver.

Tu bénéficieras d'une entrée anticipée lors de la vente du lendemain (8h30) et tu pourras retirer ton bénéfice, ainsi que tes invendus samedi 6 novembre de 15h00 à 16h00.

Passé ce délai, le bénéfice et la marchandise restent propriété du Troc. Le 20% du prix de vente sera retenu en faveur des activités sportives de l'école primaire d'Hauterive. Suis-nous sur Facebook!

TROC D'HAUTERIVE
Au centre sportif

Vendredi 5 novembre 2021 de 15h00 à 19h30:
Réception des objets

Samedi 6 novembre 2021 de 9h00 à 11h30:
Troc

Pass Covid Obligatoire !

www.troc-hauterive.ch

IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

LA CHASSE EST LÀ!

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Un « coup de pouce » pour encourager le changement



Crédit: Dan Gold sur Unsplash

En Suisse, comme dans de nombreux pays industrialisés, plus de 30% de l'électricité consommée l'est par les ménages privés. Une proportion importante de cette consommation n'est pas utilisée mais gaspillée. Il y a donc un fort potentiel d'économies d'énergie dans les ménages. Mais quelles approches utiliser pour encourager les changements de comportements au sein de la sphère privée, comme éteindre les lumières lorsqu'on quitte une pièce ou réduire la température de son thermostat lorsqu'on part en week-end ?

Les politiques et les programmes visant à encourager la population à économiser l'énergie s'appuient principalement sur la motivation économique et l'utilisation d'interventions classiques sur les marchés, comme les taxes ou les subventions. Mais les comportements de consommation d'énergie ne sont pas toujours rationnels. Une majorité de consommateurs sont conscients de l'importance des économies d'énergie et de l'impact positif que celles-ci peuvent avoir sur leur porte-monnaie, mais leur consommation reste élevée.

Sur la base de ce constat, un nouveau courant s'est développé pour inciter des changements de comportement et réduire le gaspillage. Celui-ci se base sur les techniques dites du « coup de pouce », ou incitations douces, de l'anglais *nudge*. Cette approche a été théorisée initialement aux États-Unis par Richard Thaler, économiste du com-

portement et prix Nobel, et Cass Sunstein, juriste et philosophe, dans leur livre publié en 2009, *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*.

Les *nudges* sont des techniques qui visent à guider les gens vers des comportements considérés comme souhaitables en faisant appel à la suggestion et la motivation plutôt qu'à la contrainte et au contrôle. Simples et peu coûteuses à mettre en œuvre, ces incitations ne limitent pas le choix des consommateurs et ne modifient pas non plus les incitations économiques. Les *nudges* jouent sur les penchants humains, comme le désir d'appartenance au groupe social, le besoin d'avoir une bonne image de soi, ou le biais de statu quo – une préférence naturelle pour l'immobilisme dans la prise de décision.

En à peine plus d'une décennie, l'utilisation de « coups de pouce » s'est développée dans les domaines les plus variés comme l'illustrent les deux exemples suivants.

Les repas en cantine constituent une part importante de l'alimentation d'une partie de la population. Il a été montré que les choix des employé-e-s se font souvent par automatismes. Ainsi, afin de promouvoir le choix d'aliments sains, une technique de *nudge* fréquemment mise en œuvre consiste simplement à rendre plus facilement accessibles les aliments et les boissons sains. Typiquement, dans un buffet, on placera à l'avant les

salades et les légumes, et à l'arrière les préparations plus riches, de sorte que celles-ci soient plus difficiles à atteindre. La liberté du consommateur est préservée puisque toutes les options restent disponibles. De nombreuses études ont montré que ce type d'approche influence effectivement le choix des consommateurs et augmente la consommation d'aliments sains dans des proportions qui peuvent avoir des répercussions positives sur le poids et la santé.

Avec l'adoption de programmes environnementaux par les hôtels, de plus en plus de voyageurs sont invités à réutiliser leurs serviettes de bain pour aider à préserver l'environnement en économisant de l'énergie et en réduisant la pollution liée aux détergents. Là aussi, il a été montré que l'utilisation d'un « coup de pouce » permet d'obtenir de meilleurs résultats. Dans ce cas, on fait appel à la norme sociale et au fait que les individus ont tendance à orienter leur comportement vers celle-ci. Les messages d'encouragement tels que « la majorité des clients de l'hôtel réutilisent leurs serviettes » engendrent de meilleurs résultats qu'un message qui fait uniquement référence à la protection de l'environnement. Il a même été montré que l'efficacité était encore accrue si la comparaison était personnalisée, par exemple « la majorité des clients de cette chambre réutilisent leurs serviettes ».

La référence à la norme sociale est aussi efficace dans le domaine de la consommation d'énergie des ménages. Une technique qui s'est répandue pour inciter les gens à économiser l'énergie est de les informer que d'autres économisent davantage qu'eux. Pour ce faire, on ajoute à la facture mensuelle d'électricité une comparaison de la consommation du ménage avec celle de foyers de taille similaire dans le voisinage. Des études ont montré que cette approche fonctionne mieux que la seule perspective de réduire la facture mensuelle d'électricité.

Souvent, les ménages gaspillent l'énergie tout simplement par

ignorance. Qui sait, par exemple, que même quand un téléphone est chargé à 100% le transformateur continue à absorber de l'électricité ? Ou que, chaque fois que l'on ouvre la porte du réfrigérateur, environ 30% de l'air froid s'échappe ? Avec le développement des applications et des objets connectés, il est de plus en plus facile de rendre les informations relatives à la consommation d'énergie accessibles en temps réel. En permettant aux utilisateurs de visualiser sur un écran l'impact réel de leurs comportements, comme l'extinction des lumières ou la gestion correcte du chauffage, il est possible de stimuler des changements.

Une grande partie de nos consommateurs électriques sont réglés avec des options par défaut. C'est le cas de nos téléphones portables, de nos machines à laver ou de nos photocopieuses. Si l'option par défaut est l'option économe en énergie, l'utilisateur doit faire une action pour changer celle-ci s'il le souhaite. Prenons l'exemple des téléphones portables. Actuellement, si on le souhaite, il est possible d'activer un mode d'économie d'énergie – qui préserve la batterie, et donc la fréquence de recharge. Il serait tout à fait possible que ce mode soit le mode par défaut et que l'utilisateur qui le souhaite doive le désactiver. Les individus préfèrent généralement s'en tenir à ce qu'ils ont plutôt que de changer les options – c'est le biais de statu quo. Les techniques de *nudge* permettent d'exploiter ce biais pour obtenir un comportement souhaité. La liberté de choix reste à nouveau entière puisque toutes les options restent disponibles.

¹ En français : Nudge, La méthode douce pour inspirer la bonne décision

En partenariat
avec
viteos
toutes vos énergies

MÉMENTO DE NOVEMBRE

LE LANDERON

- 04.11 **LLAD, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- 14.11 **LLAD, REPAIR CAFÉ**
- 20.11 **LA CÉCILIE, CONCERT D'AUTOMNE**
ÉGLISE CATHOLIQUE

CRESSIER

- 13.11 **PAROISSE CATHOLIQUE,**
FÊTE DE LA SAINT-MARTIN, SALLE VALLIER
- 19.11 **AMICALE DE LA FANFARE,**
MATCH AUX CARTES, CUISINE COLLÈGE
- 26.11 **PAROISSE PROTESTANTE,**
SOUPER-CINÉ, CENTRE PAROISSIAL
- 28.11 **PAROISSE PROTESTANTE, GOÛTER-CINÉ,**
CENTRE PAROISSIAL

Le nouveau Kia Sportage Black Edition 4x4

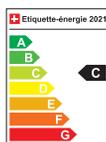
Modèle spécial limité



Movement that inspires

dès CHF 32 950.-*

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.-*, pack Black Edition+ CHF 1500.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO₂/km³, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.-*, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO₂/km³, catégorie de rendement énergétique F. * Prime de CHF 2000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.



Storrer Automobiles Sàrl

GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



Samedi 30 octobre 2021 à 20h30
et dimanche 31 octobre à 17h00
MO(R)TEL 18

Joyau de l'architecture moderne, le fameux motel de La Neuveville est d'abord le sujet de Motel 18, recueil de 38 nouvelles et succès public avec deux rééditions. L'aventure continue avec l'adaptation de certains textes à la scène par la Compagnie professionnelle de la Tour Carrée.

Des histoires sont jusque-là bien rangées dans les chapitres du Motel 18...Coup de théâtre! Patrick, un client de passage, cherche sa chambre... La 2, ou la 13... Ah non, la 3 bien sûr!... Il ne sait plus très bien, au gré de ses déambulations dans les couloirs, cerné d'images déroutantes qui hantent l'écran de sa nuit blanche, tandis qu'une réceptionniste énigmatique exhume les fantômes du passé. Une comédienne et deux comédiens peuplent le motel de rencontres cocasses et de petits drames, joués, lus, doublés, à mesure que défilent les planches et les paysages sonores insufflés par le dessinateur et la musicienne. Lieu de transition, Mo(r)tel 18 révèle nos métamorphoses et nos errances.

Y a-t-il une sortie dans ce motel à l'(r) insaisissable?

Contributeur à cette création: Marianne Finazzi, Nicole Grédy, Carine Martin, Armelle Scholl, Pascal Bernheim, Didier Chiffelle, Pitch Comment, Etienne Fague, Alain Gagnebin, Pierre Alain Jeannet, Antoine Le Roy et Lucas Voisard, pour un motel immortel.

Samedi 6 novembre 2021 à 20h30
Marie-Laure et François Krafft Golay

Accompagnés par Cécile Laparre au piano et Arthur Harsch à la batterie, Marie-Laure et François revisitent, avec leurs voix chaudes et complémentaires, un florilège de chansons françaises intemporelles autour du thème du temps... Il vous suffit juste d'arriver à l'heure et, ensuite... Arrêtez vos montres!

Mesures Covid:

Dès le 13 septembre 2021, le certificat COVID (ou test PCR ou antigénique) est obligatoire pour accéder à tous les événements organisés par les salles de spectacle et donc par le Café-Théâtre de la Tour de Rive.

Comité CTTR



MO(R)TEL 18

Samedi 30 octobre 2021 à 20h30
Dimanche 31 octobre 2021 à 17h00
Café-théâtre de la Tour de Rive



Marie-Laure et François Krafft-Golay

Samedi 6 novembre 2021 à 20h30

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive



Vendredi 29.10.21

20.00 FC Hauterive I – FC Etoile Sporting I (3^{ème} ligue)

Samedi 30.10.21

09.00 FC Hauterive II – Team 3L III (Juniors E)

09.15 FC Hauterive I – FC Cortailod I (Juniors E)

11.30 FC Hauterive – Grpm des 2 Thielles II (Juniors D)

13.30 FC Le Locle – FC Hauterive (Juniors C)

14.30 FC Hauterive – FC Marin-Sports (Juniors B)

17.30 FC Hauterive – FC Marin-Sports (Juniors A)

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron – G2T

Vendredi 29.10.2021

20h15 FC Le Landeron I – FC Le Communal Sport Le Locle I
Championnat 3^e ligue – Groupe 2

Samedi 30.10.2021

10h00 Grpm des 2 Thielles I – FC Val-de-Ruz I
Championnat Juniors D – Groupe 1

10h15 FC Corcelles Cormondrèche I – Grpm des 2 Thielles
Championnat Juniors E – Groupe 2

11h30 FC Hauterive - Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors D – Groupe 2

16h00 Grpm des 2 Thielles - FC Le Locle
Championnat Juniors B – Groupe 2

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 29.10.2021

20h00 FC Marin-Sports - FC Bôle
Vétérans

Samedi 30.10.2021

08h45 FC Bosna Neuchâtel - FC Marin-Sports II
Juniors D, Groupe 2

09h00 FC Marin-Sports I - FC St-Blaise I
Juniors E, groupe 2

11h00 FC Marin-Sports II - FC Ticino
Juniors E, groupe 6

13h30 GrpM Le Parc I - FC Marin-Sports I
Juniors D, groupe 3

13h30 FC Marin-Sports I - Grpm FCCPC (Coffrane)
Juniors C, groupe 2

14h00 FC Corcelles Cormondrèche I - FC Marin-Sports II
Juniors C, groupe 3

14h30 FC Hauterive - FC Marin-Sports
Juniors B, groupe 1

17h30 FC Hauterive - FC Marin-Sports
Juniors A, groupe 1

17h30 FC Marin-Sports I - FC Le Locle I
2^eme ligue, groupe 1

Dimanche 31.10.2021

15h00 FC Unine - FC Marin-Sports II
coupe 4^eme ligue, 1/8 de finale

Mercredi 03.11.2021

18h15 FC Marin-Sports I - Team 3L II
Coupe Juniors D, groupe 3

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 29.10.2021

20:00 FC Cornaux (Vét.)-FC Bevaix
matchs d'entraînement - Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 30.10.2021

10:00 Grpm des 2 Thielles (Cornaux)-FCFF (Deportivo) I
championnat Juniors E - Groupe 3 - N° match 142845
Terrain de sports - B, Cornaux

13:00 Grpm des 2 Thielles II-Grpm des Vallées (La Sagne)
championnat Juniors C - tour automne - Groupe 2
N° match 132883 - Terrain de sports - A, Cornaux

15:00 Grpm des 2 Thielles FF15-Cressier Sport 2019
championnat Juniores féminines FF-15 - Groupe 2
N° match 179031 - Terrain de sports - A, Cornaux

**Le FC Cornaux - Organise ce samedi dès 11h30
Sa traditionnelle journée raclette - Venez y nombreux !**

LIGNIÈRES



Matchs du FC Le Lignières

Ve 29.10.2021

20:15 FC Lignières I - FC La Chaux-de-Fonds II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Centre Sportif - A, Lignières

Sa 30.10.2021

11:00 FCFF (Deportivo) II - Team 3L I
championnat Juniors E - Groupe 6
Terrain du Patinage - Terrain du Patinage,

13:00 FCFF (Deportivo) - Team 3L
championnat Juniors B - tour automne - Groupe 2
Centre Sportif de la Charrière - B, La Chaux-de-Fonds

14:00 Team 3L - Team Vallon (Saint-Imier) II
championnat Juniors C - tour automne - Groupe 2
Centre Sportif - A, Lignières

19:30 FC Lignières II - FC Colombier II
championnat 5^e ligue - Groupe 1
Centre Sportif - A, Lignières

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Matchs de la semaine

28 - 03 Novembre 2021

	vétérans	Match d'entraînement Ven 29.10.2021 20:00	FC Colombier	
	FC Marin-Sports	Match de championnat Sam 30.10.2021 09:00	Juniors E1	
	Grpm des vallées	Match de championnat Sam 30.10.2021 09:30	Juniors E2	
	Juniors D	Match de championnat Sam 30.10.2021 11:00	Grpm Etoile-Sporting	
	FC Corlaillod	Match de championnat Sam 30.10.2021 14:00	Juniors C2	
	1ère équipe	Match de championnat Dim 31.10.2021 10:00	FC Fleurier	
	2ème équipe	Match de championnat Dim 31.10.2021 15:00	FC Helvetia NE	

Installations photovoltaïques

eli10

L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 CH - 2022 BEVAIX T 032 720 20 20 F 032 720 20 29 SOLAIRE@ELI10.CH WWW.ELI10.CH

MARIN

Les lions de Marin ont enfin terrassé les tigres de Bernex !



La quatrième confrontation en un peu plus d'une année entre les jeunes lions du MBC et les jeunes tigres de Bernex aura enfin tourné à l'avantage des marinois.

Les trois premières rencontres, toutes perdues par le MBC, s'étaient tenues à Genève. Cette fois-ci, la rencontre a eu lieu au domicile des lions, à la CSUM de Marin. L'avantage du terrain n'est pas un mythe, et ça s'est vérifié encore une fois.

L'acte 3 avait vu les marinois mener toute la rencontre et finalement concéder la défaite sur le fil. Pour l'acte 4, les maîtres de céans n'ont pas craqué. Mais que ce fût difficile ! Les coachs savaient que le mental allait jouer un rôle prépondérant et ils n'ont cessé de préparer leurs protégés durant toute la semaine précédant le match. Bernex produit un beau jeu rapide fait de coupes et de pénétrations. Cette équipe ne lâche jamais rien et montre une grande assurance. Pour contrer ce genre de groupe, il faut présenter une défense de fer et laisser les doutes au vestiaire.

C'est à 10h30 que coachs et joueurs se sont retrouvés à la CSUM pour partager un petit-déjeuner en commun d'avant match. La plateforme «qui prend quoi?», trouvée par le coach Stuber a permis de se répartir les achats afin de disposer de pain, tresse, crêpes, yoghourt, jus d'orange, confiture, œufs, jambon, viande séchée, fromage, etc... nous profitons ici de remercier les parents de leur appui dans l'organisation

de cet événement. La pause bien plaine mais pas trop quand même, les jeunes lions étaient parés pour attaquer l'échauffement entre 12h et 13h. La nouvelle sono de la CSUM, merci à la Commune, permettait de diffuser du bon son dans la salle. Les coachs ont lancé leur playlist préférée qui...ne plaisait pas à nos pré-ados!! Pfff...on a donc cherché une musique consensuelle et nous sommes arrivés sur un style musical: du rap US, what else! Alors là, on a tout de suite pensé à Dr. Dre! Bingo, on a lancé Still D.R.E., - que l'on entend sur l'attraction Arthur et les Minimoyes d'Europapark - qui a fait l'unanimité instantanément. Les vieux classiques sont une valeur sûre. L'esprit des playgrounds américains a du coup envahi la CSUM. Les mouvements étaient fluides, calés sur la musique, on se mettait dans l'match, ça partait bien! 12h57, l'arbitre sifflait les trois minutes d'avant match, on se mettait bras dessus, bras dessous (cf. photo), on donnait les dernières consignes et le match pouvait démarrer avec le motto suivant en toile de fond: concentré et décontracté et pas contracté et déconcentré! Les genevois démarraient fort et prenaient quelques longueurs d'avance. Les marinois s'accrochaient grâce à quelques beaux paniers de Noah Stuber (3 pts + 2 pts), du capitaine Matis Schaer et de Danny Martins. Les jeunes lions parvenaient même à passer l'épaule et à terminer le 1er quart en tête: 19 - 18.

Lois Tramaux, endormi au début du match, se réveillait d'un coup en expédiant un panier à trois points dont il a le secret au début de la 2^{ème} période. Les marinois creusaient un petit écart de huit points après quelques minutes dans le deuxième quart. Comme souvent, nos lions ont joué à se faire peur en laissant revenir Bernex à 2 points grâce à des pénétrations du numéro #7 Grand et du numéro 9# Hunlede. Les maîtres de céans arrivaient toutefois à appuyer sur l'accélérateur grâce à de beaux mouvements de Kingston Ighel, Brandon Calame-Rosset et Samuel Texeira. Fin de la première période: 37 à 30 pour Marin.

Les coachs Stuber et Amez-Droz étaient inquiets à la mi-temps et en ont fait part aux joueurs. Comme lors de l'acte 3 contre Bernex, les lions étaient devant et laissaient pourtant chaque fois les genevois revenir. Ne voulant absolument pas revivre le scénario du dernier match, coachs et joueurs se sont accordés sur le fait qu'il fallait resserrer la défense et ne plus laisser des paniers faciles.

La deuxième mi-temps démarrait par une action à trois points d'Alois Ducaux qui mettait les lions sur orbite avec dix longueurs d'avance. Naïan Amez-Droz et Laszlo Szatmari mettaient la pression, piquaient des ballons et enchaînaient les paniers. Les marinois pouvaient tuer le match mais malheureusement la valse des fautes inutiles s'enchaînait. Les genevois se sont ainsi retrouvés, sur l'ensemble du match, 38 fois sur la ligne des lancers-francs. Heureusement pour les marinois, ils n'en marquèrent que le 50%, soit 19. Ce qui correspond tout de même au tiers des points réalisés par Bernex. Du côté des marinois, le ratio fut nettement moins bon avec 17 lancers-francs obtenus et seulement 6 marqués...un petit 35% qui démontre que cette thématique doit absolument être travaillée. Les lancers-francs sont des paniers faciles que l'on ne peut pas galvauder. Fin de la 3^{ème} période: 50 - 41.

A l'entame du quatrième quart, plusieurs joueurs des deux équipes

étaient à quatre fautes dont le capitaine de Bernex le numéro #12 Duvernay. Il réalisa rapidement la 5^{ème} faute, synonyme d'exclusion de la partie, et allait ainsi faciliter la tâche des marinois. Ilhan Becirovic et Cristian Bruins, qui ont défendu - une fois n'est pas coutume mais pourvu que ça dure! - à la hauteur des attentes des coachs, ont réussi à finaliser quelques belles contre-attaques qui permettaient aux maîtres de céans de se mettre définitivement à l'abri d'un hypothétique retour de Bernex. Score final: 70 - 56, yes!

Le mot de la fin revient à un parent qui a écrit les lignes suivantes sur le groupe whatsapp de l'équipe: «Bravo à tous pour cette belle victoire largement méritée. Je ne sais pas ce que vous avez donné aux lions au p'tit déjeuner car ils étaient surexcités avec une énergie incroyable. La preuve c'est toutes les fautes commises, les nombreux ballons récupérés et les contre-attaques rudement bien placées. Test anti-dopage imposé au prochain match! Bravo également aux Ultras (les spectateurs) qui ont une fois de plus été à la hauteur des attentes (aucun débordement à signaler). Et une citation de feu Kobe Bryant (paix à son âme) pour conclure: «Si vous me voyez me battre avec un ours, priez pour l'ours» Nos Lions aujourd'hui avaient tous la mentalité de Kobe. Monumental!».

Ont joué: Schär Matis #1, Stuber Noah #2, Amez-Droz Naïan #3, Teixeira Samuel #5, Calame-Rosset Brandon #6, Martin Danny #7, Ducaux Alois #12, Szatmari Laszlo #18, Becirovic Ilhan #23, Tramaux Lois #79, Ighel Kingston #99, Bruins Cristian #77.

Au repos: Amstutz Benjamin, Beni Kulayidila et Maillard Célan
Coachs: Jean-François Stuber et Jérôme Amez-Droz
Arbitres: Isabelle Kipfer et Sophie Wang. Merci à elles!

Officiels: Gabriel Tramaux et P. Brander. Merci à eux!

Jérôme Amez-Droz



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

A vendre à Ins

Zu verkaufen in Ins originelle

5.5 Zimmer-Dachwohnung

BJ 2009, Wohnfläche 144m2, helle offene Räume, 2 Nasszellen, Balkon, 1 EHP inkl.,

Verkaufspreis 835'000.-

Mehr Infos unter 079 211 80 60 oder
www.ibv-immo.ch

SAINT-BLAISE

Calendrier de l'Avent géant



Chers habitants de la commune Chers commerçants, artisans Chers amis, Nous sommes heureux, l'Association des commerçants indépendants de Saint-Blaise (ACISB) et la Commission du 3Février (C3F) de vous proposer de participer à l'élaboration d'un nouveau calendrier de l'Avent géant.

Une idée simple et conviviale

Chaque jour du 1^{er} au 24 décembre, un habitant, un immeuble, un commerce, une rue ou un quartier décorera et illuminera une fenêtre, une maison, un endroit.

Le village s'ornera de belles décorations et les Saint-Blaisois partageront un moment convivial chez l'hôte du jour.

Place à l'imagination

Les participants proposent l'animation de leur choix :

Uniquement l'éclairage avec décoration, une agape pour les enfants, un apéro, une collation chaude... tout est envisageable.

Il suffit de faire appel à son imagination et d'éclairer la fenêtre depuis le jour de votre inscription jusqu'au 25 décembre !

Vous aimeriez participer au calendrier 2021 ?

Inscrivez-vous, via le Doodle. Premier inscrit, premier servi.

https://doodle.com/poll/i7s3v8s4quvhs2uwwkwew5t/admin?utm_campaign=poll_created&utm_medium=email&utm_source=poll_transactional&utm_content=invite-participants-cta#email

Nous vous prions de nous donner les indications suivantes dans la rubrique « Commentaires »

1. La date de votre participation
2. Votre nom exact
3. Votre adresse complète
4. Votre adresse e-mail, ne paraîtra pas dans le flyer.
5. Animation ou pas
6. Horaire

Le jour venu, illuminez votre fenêtre et accueillez les habitants qui viendront admirer votre création.

Pensez à rendre bien visible le **N°. du jour** de votre fenêtre. Nous nous réjouissons de passer cette période lumineuse en votre compagnie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2021. La liste des participants avec vos noms et adresses sera publiée dans le Bulcom le 26 novembre 2021. et relayé les 3-10 et 17 décembre.

Donnons-nous les moyens de devenir rassembleurs. Meilleures salutations.

Pour le comité Luc-André Coulet

ENTRE-DEUX-LACS

Fort coup de vent sur le Plateau Le record à Cressier

La station automatique de Météo suisse, installée à Cressier, a enregistré, jeudi matin 21 octobre dernier, à 6 heures, une pointe de vent de 124,6 km/h : la plus forte relevée sur le Plateau suisse.

L'échelon 12, le plus élevé de l'échelle de Beaufort, qui mesure la vitesse du vent, est atteint lorsque la force de la rafale dépasse 117 km/h.

A la même heure, la station de Neuchâtel mentionnait, 98,3 km/h, celle

de Chaumont 92,5 km/h et celle de Chasseral, 134,6 km/h.

Apparemment, il n'a pas été signalé, dans notre région, de dégâts, hormis des branches cassées.

Similitude de dates : le 21 octobre 2014, une bourrasque avait presque atteint 120 km/h, à Cressier, mais, 178 km/h, à 20h. 20, à Chasseral. Sur ce sommet, le plus fort coup de vent mesuré date du 26 janvier 1995 : 213,8 km/h.

CZ

LA TÈNE

Le beau temps à Marin comme partout !

Serait-ce l'été indien ?

En effet, il fait un temps magnifique en ce presque début d'automne. Le soleil irradie de ses rayons le village et ses environs. Après un été plus que maussade où il a plu, plus souvent qu'à son tour, ces rayons de soleil font un bien fou. Une preuve de cet été pourri, c'est que les arbres ont de la peine à prendre leur teinte automnale, restant verts plus longtemps que d'habitude. La forêt de Chaumont en face de Marin en est la preuve, quoique maintenant les teintes habituelles de l'automne commencent à poindre leur nez !

Mais se retrouver dans son jardin

assis sur son banc, avec les rayons du soleil dardant sur l'humain sa chaleur bienfaisante, c'est un bonheur sans limite. En cette fin de Covid 19, mais est-ce la fin, le soleil est là pour rappeler à l'homme que si lui passe, le soleil, pour sa part, restera toujours fidèle dans le firmament pour éclairer de ses rayons la « petite » terre et ses quelques milliards d'humains, pas toujours sages et prêts à en découdre dans plusieurs endroits du monde.

Mais tant qu'il fait beau à Marin et partout dans la région, c'est... le bonheur !

RS



TERRASSE OUVERTE

A L'EMPORTER **EN LIVRAISON**

Sucré Salé
spécialités libanaises

A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise
Suivez-nous sur et
www.sucresalé.ch

LIVRAISON À DOMICILE
Téléchargez l'application Smood.ch

Pompes funèbres
Grau

24h/24 **032 751 28 50**
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

LIGNIÈRES

Assemblée générale tardive du Brass Band



Reportée en raison de la situation sanitaire, les assises du Brass Band Lignières se sont enfin tenues le 17 octobre dernier et ont donné le coup d'envoi aux concerts et projets musicaux.

Exceptionnelle année 2020

Plus de répétition, de concert et de manifestation, ni de désalpe et interdiction de louer le Battoir, la bousculade totale a rendu à néant le programme du Brand Band. Sombre bilan qu'a rapporté Jean-Claude Perrot, le président de la société de musique l'Avenir de Lignières. Et pourtant, cette année-là avait bien commencé, affuté le Brand Band était prêt et n'attendait qu'une chose, faire vibrer ses cuivres... soudain à cause du covid il a été réduit au silence! Mises de côté les partitions ont laissé place aux multiples formulaires, démarches et courriels nécessaires pour l'obtention des subventions covid. Jamais vécue cette tâche harassante a fortement occupé le président résolu à retourner la situation tant bien que mal. Si la société s'est remise à flot c'est grâce au soutien financier de la commune de Lignières, par le geste généreux du directeur Cyril Perrenoud et du mécène John Walker, qui sont remerciés. Néanmoins, face à l'incertitude des mesures sanitaires, les festivités du 100e anniversaire de l'Avenir sont reportées en 2023. Pas de scoop important annoncé dans l'immédiat, les nouvelles suivront et seront précisées par Jean-Pierre Conrad, président du comité d'organisation, absent à cette assemblée pour raison professionnelle. En conclusion Jean-Claude Perrot a adressé ses remerciements à tous, acteurs et membres, pour leur engagement personnel envers la fanfare du village.

Trésorerie: les comptes 2020 présentés par le caissier Marc Jäggi, sont à l'image des événements de l'année et ont eu pour conséquence de pousser à la trappe les investissements votés à l'AG 2019. Aucun résultat brillant à attendre du bilan financier cependant ce dernier maintient ses chiffres dans le noir en raison des aides octroyées. Dûment vérifiés et approuvés les comptes reçoivent l'approbation de l'assemblée. De nouveaux vérificateurs sont nommés.

Renouer avec le public - Florian Gauchat, président de la commission musicale a évoqué le silence imposé au Brass Band durant l'exceptionnelle année 2020. En lieu et place de répétition chacun a travaillé chez soi sur l'enregistrement d'une vidéo partagé sur YouTube. La patience et l'engagement des membres, et l'énorme contribution du directeur musical à la réalisation des vidéos, n'ont pas manqué d'être relevés et loués. A partir de l'assouplissement des mesures sanitaires et toujours dans le respect des consignes, la préparation des concerts a démarré, la reprise a été difficile au niveau physique et endurance, en revanche la motivation était là. L'ensemble de cuivres est invité à «mettre le dernier coup de collier» afin de présenter le 6 novembre prochain un concert brillant comme à son habitude!

Admissions/démissions: 3 départs sont annoncés dont l'un pour un congé déterminé. Font leur entrée dans la société: la jeune Leia Perrenoud, percussionniste et l'étudiant Thomas Blomme, trombone, qui sont accueillis par de chaleureux applaudissements. Pour sa réélection à la direction musicale Cyrille Perrenoud est également acclamé. Sont renouvelés dans leur fonction les membres de la commission musicale et sont nommés deux membres délégués à l'assemblée cantonale. Le comité est réélu au complet: président - Jean-Claude Perrot, vice-présidente - Séverine Blanchard, secrétaire - Claire-Lise Gobbo, caissier - Marc Jäggi, webmaster - Stéphane Risoli, responsable subsistance - Patrice Krieg.

Futures manifestations: Samedi 6 novembre 2021, à 20h, concert annuel à la Gouvernière. Samedi 18 décembre, à 17h00, concert de Noël au Temple de Lignières. Dimanche 19 décembre à 17h00, concert de Noël à la Blanche Eglise de La Neuveville. En 2022, concert annuel le 2 avril, Fête Cantonale de Lucerne en juin, Fête Nationale à Lignières le 1^{er} août et désalpe en septembre. En 2023, l'incontournable 100^e anniversaire du Brass Band l'Avenir, avec une grande fête dans le village.

GC

LA TÈNE

Comment accompagner des personnes gravement malades et en fin de vie ?



C'est à l'Octogone du camping de la Tène que la Fondation La Chrysalide et la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs organisaient à l'initiative de la Commune de la Tène un cours intitulé «Derniers secours», le samedi 9 octobre.

Donner les premiers secours après un accident, cela va de soi, mais quelle aide offrons-nous aux personnes en fin de vie ?

En tant qu'êtres humains, la fin de vie et la mort nous laissent souvent impuissants. Le savoir séculaire à propos de l'accompagnement des mourants s'est perdu au fil du temps d'où l'idée d'offrir ce cours.

Que se passe-t-il lors du passage de la vie à la mort ?

Quand est-ce que débute la fin de vie ?

Comment soutenir et accompagner en tant que non-professionnel ?

Où, à qui faut-il s'adresser lorsqu'un soutien professionnel s'avère nécessaire ?

Voilà les questions qui ont été traitées par les deux animatrices, Chantal Stettler Arnaboldi et Cathy Cotter Morard, lors de ce cours.

Les cinq personnes présentes (dont deux jeunes dames d'une vingtaine d'années) ont reçu réponse dans des

ateliers ayant pour sujet «La mort fait partie de la vie», «Anticiper et prendre des décisions», «Soulager la souffrance» et «Faire ses adieux». 6 heures d'exposés et de discussions ont ainsi permis aux participantes d'apprendre ce qu'elles peuvent faire pour aider dans cette période de vie si délicate et émotionnellement chargée.

Comme l'intitulé d'un sujet le précisait, la mort fait partie de la vie et même si le sujet est encore tabou, il est bien de se préparer à cet événement pour le vivre le plus sereinement possible.

Selon la demande, un cours ultérieur pourra être proposé à la population des communes du Bas-lac. Mais en attendant, d'autres dates sont d'ores et déjà à disposition, organisés par différentes institutions dans la région BeJuNe:

28.10.21 à Delémont - Pro Senectute
13.11.21 à Neuchâtel - ANDPA Association des proches aidants neuchâtelois

29.11.21 à Neuchâtel - Pro Senectute
11.02.22 à Saint-Imier - Pro Senectute

C'est au bord de la magnifique baie de la Tène, que s'est tenu ce cours.

DJ

LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)

L'assemblée générale de l'APL s'est tenue, jeudi de la semaine dernière, dans les locaux du CAL en présence du comité incorpore, de la représentante du Conseil Communal, Mme Maura Bottinelli et du prestataire des bus «Carlivier» M. Olivier Rigolet.

Rapport de la présidente

Après les salutations d'usage, Claudia Battistella, présidente, souligne que le comité se porte bien malgré les aléas de cette année écoulée qui a apporté son lot d'annulations tel que l'organisation du traditionnel troc de jouets et la tenue d'une cabane lors de l'animation villageoise de Noël, Covid oblige. Elle remercie tous les membres du comité pour leur investissement dans leur fonction bénévole afin que l'association se porte au mieux.

Elle souligne encore que l'entente avec les écoles est excellente, mais que la sécurité du parking du C2T crée encore pas mal de soucis.

Rapport d'activités de la responsable bus

Micheline Löffel, responsable bus, donne quelques informations relatives au transport scolaire. Elle précise que l'APL peut compter sur la présence de deux bus pour assurer le transport des élèves, soit un bus qui effectue de simples tournées et un bus avec des tournées simples ou doubles en fonction des horaires. 37 familles bénéficient de ce transport scolaire et 53 enfants des degrés 1 à 7 ont ainsi pu être transportés durant l'année écoulée. Le parcours des bus comprend 14 arrêts répartis entre Montet du Haut et la rue du Jura en passant par le nord du village, puis par Bellerive. Les bus ont ainsi parcouru quelques douze milles kilomètres durant cette année scolaire. Durant cette année écoulée, il a fallu cependant prendre avec le comité une triste décision avec l'exclusion d'un enfant devenu ingérable durant les trajets, décision prise pour assurer la sécurité de tous les autres. C'est la première fois que l'APL doit en arriver à une telle extrémité très difficile à prendre pour le comité.

Elle remercie les douze parents bénévoles qui, par tournus, sont présents au Trèfle à Quatre pour assumer la surveillance des enfants entre les doubles tournées, surveillance importante pour leur sécurité.

Comptes

Katia Schouwey, caissière passe en revue les comptes tout en précisant que le résultat de l'année écoulée présente un petit excédent de produits.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Cotisations

Les cotisations restent fixées à 60 francs. Le prix des transports pour le degré 1 est de 350 francs pour un enfant, avec une réduction de 50 francs par enfant supplémentaire. Pour les enfants des degrés 2 à 8, le prix du transport est de 500 francs avec les mêmes conditions, La porte reste toujours ouverte pour de arrangements.

Nomination statutaire

Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions, soit: Claudia Battistella, présidente, Fabrice Teseo vice-président, Céline Lachat secrétaire, Katia Schouwey caissière qui souhaite mettre un terme à son mandat l'année prochaine, Micheline Löffel responsable bus. Le comité va rechercher une nouvelle personne pour assumer le poste de caissière.

Activités futures

Le troc de jouets est, pour l'instant, agendé au 4 décembre 2021.

L'APL espère pouvoir compter sur l'organisation de l'animation de Noël pour tenir à nouveau une cabane, décision actuellement encore en discussion au sein de l'USLL et de la Commune.

Le déplacement à Europa Park est encore à voir au printemps peut-être.

Divers

La séance se termine autour du verre de l'amitié agrémenté d'un petite agape préparée par les membres du comité.

CP



Pneuservice & Accessoires Musitelli Sàrl

Dynamise votre véhicule



Route de La Neuveville 22 • 2525 Le Landeron • Tél. 032 751 60 80
Fax 032 751 61 22 • E-mail: info@pneuservicemusich

LE LANDERON

La Commune peut à nouveau accueillir ses retraités en toute convivialité



Après une année de «disette», la commune du Landeron pouvait accueillir à nouveau ses retraités. 61 dames et 45 messieurs ont atteint le statut de retraité pour les deux années 2020 et 2021 et ce ne sont pas moins de cent-six invitations qui ont été envoyées pour marquer ce passage. 42 personnes ont répondu présent et elles ont été accueillies à l'Aula du C2T vendredi de la semaine dernière après présentation du pass sanitaire.

Quel plaisir pour chacun de se retrouver en bonne compagnie et les conversations allaient bon train, quelques-uns s'étonnant de découvrir telles ou tels retraités. «Comment! tu es déjà arrivé à la retraite...» tout cela avec le sourire et dans la bonne humeur, chacun prenant ensuite place dans la salle. Au nom du Conseil communal, Maura Bottinelli-Frigerio souhaitait la bienvenue aux nombreux participants en relevant que c'est pour elle un immense plaisir de les recevoir à l'occasion de cette nouvelle étape. Bien sûr, on ne choisit pas le moment où l'on arrive à la retraite, mais ce passage ouvre toutes sortes de portes et de possibilités. La retraite est un moment où chacun peut trouver une nouvelle voie qui lui

est agréable, se faire plaisir et s'investir dans de nombreuses activités. Elle termine en souhaitant à chacun une belle retraite.

Cette réception n'est pas seulement l'occasion de fêter ce moment, mais c'est également une opportunité pour découvrir toutes les possibilités qui sont offertes à ceux qui le désirent.

Des représentants d'association et de service divers ont ensuite donné à tour de rôle leurs programmes ou leurs activités tel que l'Université du 3^e âge et ses conférences, les buts de Pro Senectute, la possibilité de s'investir dans le service des repas à domicile, de se mettre à disposition pour les transports chez le médecin, le dentiste, le coiffeur et autres, d'être membres de l'AVIVO, d'AROSS, du mouvement des Aînés, du club de loisirs des aînés du Landeron. Toute une documentation était également mise à disposition.

La partie officielle terminée, tous se sont retrouvés à table pour déguster en toute convivialité le verre de l'amitié agrémenté d'une agape. Quel plaisir de pouvoir à nouveau être ensemble et partager un si bon moment et chacun a pu en profiter en toute décontraction.

CP

LA TÈNE

Le tour du village en char derrière un tracteur



Ah ce que c'était bien lorsque qu'une partie des gens du village assis sur la remorque militaire ou le char à pont attelé à cette remorque, faisait le tour du village et des environs. Le conducteur du tracteur Paul Gutknecht dit «Paulet», fier comme «Artaban», emmenait ainsi les gens importants du village pour faire le tour de la Commune. Et bien sûr on allait partout pour voir les champs où poussaient les pommes-de-terre, le blé, les betteraves ou je ne sais quoi encore dans tous les environs. C'était au son de l'accordéon qu'un jeune du bled jouant

des airs entraînants, mettait tout le monde dans l'ambiance. C'était vraiment chouette cette fête de village où se trouvait encore une dizaine de paysans. Même le conducteur du tracteur «Paulet» avait sa ferme où se trouve maintenant l'Espace Perrier. On le voit encore monter son foin au solier en tirant à l'aide d'un câble, attelé à son tracteur, cette charge autour d'une poulie en descendant ce qui est devenu la rue Charles-Perrier, nom d'un illustre Conseiller Fédéral.

Et bien sûr, sur les chars inutile de dire qu'il y avait le coup de blanc. Selon la tradition, tout cela se terminait au restaurant de la Tène chez le «Walti» Berner alors tenancier. L'ambiance devenait de plus en plus bruyante au fur et à mesure de l'avancée de la soirée et tout cela se terminait fort tard dans la nuit. C'était cela notamment, le Marin de l'époque.

RS

BAR COCKTAILS

FE MARIN

FAIT SON SHOW

FONDUE FROMAGE ARTISANALE A VOLONTÉ

+ ANIMATION ASSURÉE PAR "LE GRAND BLINDTEST"

50 FR

SAMEDI 13 NOVEMBRE

ESPACE PERRIER

RESERVATION AU 079 823 97 90

OUVERTURE 18H30

DEBUT DU BLINDTEST 20H00

DJ DOBS 23H/02H

Le Grand Blind test

salon de coiffure

L'équipe de Concept Création vous attend dans son nouveau salon de coiffure

Sur rendez-vous:
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

LA TÈNE

Assemblée générale du Parti Socialiste de La Tène



Il y avait, et ce n'est pas une erreur, en ce vendredi 22 octobre 2021, 13 personnes, chiffre maléfique, autour des tables lors de cette assemblée.

Cette dernière était présidée pour la dernière fois par le Camarade Michel Muster. En effet, il a démissionné et il a tenu à faire une déclaration :

«Voilà plus de 2 ans que je conduis la section, deux années ponctuées par plusieurs événements majeurs. Il y a eu bien sûr cette satanée pandémie qui nous a obligé à se rencontrer via Skype. En août 2020, nous avons eu le privilège d'organiser le congrès du PSN où 95 camarades masqués étaient présents à l'Espace Perrier.

Et bien sûr, il y a aussi eu les élections en commençant par les communales pour lesquels nous étions préparés vu les circonstances sanitaires, mais que nous avons dû revoir six mois

après. Ainsi nous avons obtenus 10 sièges au Conseil général et avons pu fièrement accueillir deux femmes. Mais à peine ces élections communales étaient terminées, qu'il a fallu se remobiliser pour les élections cantonales, ce que nous avons fait. Et alors c'est grâce à vous et surtout à Daniel Rotsch que je tiens à remercier du fond du cœur pour son soutien, pour son engagement et pour son dévouement. Merci Daniel. Personnellement, j'ai bien vécu tous ces moments de partage avec vous, comme j'ai également apprécié le rôle de chef de groupe qui m'a été confié. Aujourd'hui c'est un tournant et une page qui se tourne avec un nouveau départ pour moi. Comme vous le savez après 33 ans d'engagement dans le monde politique, il est temps pour moi de me retirer et de laisser ma place à des camarades plein d'énergie et surtout qui ont la «niaque» nécessaire à faire valoir les valeurs socialistes. Ce n'est pas parce que je quitte cette fonction de Président au sein de la section que je tourne le dos à la vie politique. Je suivrai de loin tout ce qui se passe. Vous

pourrez compter sur mon soutien, au moins moral. Je reste un citoyen engagé et j'exercerai mon devoir civique. Merci chers Camarades d'avoir partagé ma vie politique. Je vous quitte et bon vent...Santiano» Pour le remplacer, Philippe Mattmann s'annonce pour la poste de Président de section et Philippe Glardon pour celui de Président de groupe.

Budget 2022

Le déficit prévu est de Frs 75.- alors que les recettes sont de 5'765 CHF et les dépenses de Frs 5'840 CHF.

Ce budget est validé et Maurice Binggeli s'annonce pour le rôle de vérificateurs suppléant pour l'exercice à venir.

Compte-rendu des groupes de travail thématiques

Le groupe chargé de l'élaboration d'une motion du PS pour la création d'un jardin communal à La Tène, comme au Landeron, annonce que cette motion sera déposée pour la séance du 11 novembre 2021.

Agenda 2022

Le projet de calendrier tient compte à la fois des séances de commissions et de celle de groupe. Ce n'est pas facile.

Daniel Gremaud voudrait que la sortie organisée soit thématique. Alors qu'un autre membre voudrait plutôt une sortie récréative. A réfléchir.

La sortie de section sera organisée durant la période mai - juin. Gérard Gremaud se charge d'organiser la sortie thématique en automne.

Discussion sur des sujets ayant une portée politique importante

Bien sûr, il fallait s'y attendre, une discussion sur la fusion des Communes s'engage. Après le refus de la motion du PS par le CG pour élargir le périmètre de réflexion d'une fusion de commune avec Neuchâtel, il en découle que la section doit rentrer dans le rang. Il est clair que la section ne veut pas être seule pour ce projet et ne pas se mettre seule dans l'opposition. Dès lors, pourquoi ne pas créer un groupe d'opposition? A réfléchir.

Au chapitre des divers, Philippe Glardon et Corinne Mané, qui sont titulaires, passeront au Conseil général. Ainsi ils remplaceront Michel Muster et Michèle Rotsch qui attend un heureux événement. Gérard Gremaud se met à disposition. Il faut trouver une deuxième personne.

RS



VOS CONSEILLERS RÉGIONAUX

Jusqu'à
-0,25%
sur le taux
hypothécaire



Lionel Benassi



Michael Chrusciel



François Fournier



Xavier Guyon



Serge Massuyeau

Infos & taux actuels

www.baloise.ch/hypothèque · hypo@baloise.ch · 058 285 22 89



LE LANDERON

Balade gourmande, une bien belle réussite



Samedi passé, sous un soleil radieux et une petite bise revigorante, la première édition de la balade gourmande promettait une journée des plus réussies. Sold out ! car ce ne sont pas moins de trois-cent-cinquante et une personnes qui se retrouvaient dans les starting-blocks pour partir à la découverte de cet événement concocté par le Conseil d'événements scolaires (CESC).

Dès les premiers rayons de soleil, toute l'équipe du CESC et ses bénévoles étaient à pied d'œuvre pour donner vie aux 7 étapes de la journée (balisage du tracé, montage des stands à chaque étape et autres), les élèves de la 1^{ère} à la 8^{ème} année et leurs enseignants ayant déjà magnifiquement préparé le travail en amont (signalisation du parcours, confection de panneaux d'accueil et de badges). C'est donc toute une petite fourmilière qui s'est activée durant plusieurs mois afin de concrétiser la vision du comité du CESC et la réussite de cette course des gourmands. Les nombreux partenaires locaux, vigneron, brasseur, distilleur, boucher, boulanger, fromager, poissonnier, fournisseurs en boissons et glacier se sont mobilisés de belle manière pour préparer et mettre leurs produits à disposition, un enga-

gement très apprécié par les participants.

Tout étant prêt, il était temps d'accueillir chacun au C2T, point de départ de la balade, avec un verre de chasselas du domaine de l'Hôpital de Soleure sérigraphié à l'effigie de la balade gourmande. Afin de respecter les prescriptions sanitaires en vigueur, Covid oblige, les participants, majoritairement du Landeron, de Neuchâtel et des alentours présentaient pass sanitaire ou test négatif dans la bonne humeur.

Avec des départs cadencés au quart d'heure (dernier départ à 14h), chaque groupe partait d'un pas vaillant en direction de la Ferme des Grands Marais, premier arrêt de cette balade gourmande. Première mise en bouche avec dégustation d'une excellente verrine de terrine aux morilles, sa confiture de raisinets et sa chantilly salée, accompagnée d'un pinot gris de chez Jungo-Fellmann. Les enfants quant à eux découvraient les limonades Kinai à la noix de coco, made in Le Landeron.

C'est ensuite au bord de la Thielle que la famille Ruiz accueillait les randonneurs dans un cadre magnifique rempli de couleurs automnales pour leur faire déguster un bol de leur fameuse soupe aux pois, accompagné d'un œil de Perdrix de la Maison Muster.

Carte en mains, chaque groupe se rendait ensuite au cœur de la vieille ville du Landeron, pour y savourer des filets de Bondelle du Lac de Neuchâtel pêchés par Nathan Magnin, une délicieuse sauce aux herbes, le tout accompagné d'un Chardonnay du Domaine Angelrath dans une ambiance joyeuse et festive.

Blindés de bonne humeur et sourire aux lèvres, les marcheurs quittaient le bourg en direction du port pour rejoindre le CAP par le bord du lac. La petite équipe souriante de l'étape 4 les y attendaient sur la terrasse ensoleillée avec des chaises longues pour reprendre des forces. Au menu, le coup du milieu : de délicieux sorbets artisanaux confectionnés par la ferme Ducommun, accompagnés plus ou moins généreusement par la fameuse berudge de Christian Frochoux.

Les marcheurs reprenaient ensuite leur périple à travers le village pour s'arrêter au CAL afin d'y savourer des sèches aux lards préparées par la boulangerie Conrad réchauffées-minute par des membres du CESC et des bénévoles, agape accompagnée de bières blondes et blanches de la brasserie landeronnaise du Tonneau Joyeux servies par Jonathan et Robin les deux cofondateurs.

Arrivée ensuite au Temple, ultime étape avant de revenir au point de départ, on pouvait sentir les gens ravis par cette balade gourmande profitant de cette étape pour s'attarder un peu, sous le soleil ou le soleil couchant pour le dernier groupe. Les enseignants du village, tenant ce poste revoyaient avec plaisir d'anciens élèves ou parents d'élèves. Les enfants ont ainsi pu jouer dans les arbres aux alentours en dégustant tranquillement leur brochette de bonbons tandis que les adultes s'attaquaient ou s'asseyaient sur la pelouse pour déguster une assiette

de fromages de la fromagerie de Lignièrès avec un verre de vin rouge de Chantal Ritter-Cochand. Un excellent moment, sur fond de cordes des Alpes, mené par Michel Fellmann, enseignant au Landeron, et ses amis. Une belle image de carte postale, conviviale, colorée, avec des personnes détendues et très heureuses.

Au fil de la journée, chaque groupe revenant à l'aula du C2T, se voyait servir un jambon à l'os et son gratin dauphinois de la boucherie Stamm, suivi d'un gâteau à la crème «P'tit pain» servi par un team de bénévoles performants. La fanfare «La Cécilienne» accompagnait de quelques intermèdes musicaux ce repas de fin de balade.

Pour terminer cette belle journée, les membres du comité de l'AJL (Association des Jeunes du Landeron) étaient présents jusqu'au bout de la nuit, prenant les commandes du bar dans une ambiance festive au rythme des choix du DJ local (lui aussi).

On ne résiste pas à citer le jeune «bénévole-barman» de l'étape 4, Gilles, qui concluait la journée par : «ça fait du bien de revoir du monde». Il y a fort à parier que ce sentiment fut partagé par tous les participants de cette première édition de la Balade Gourmande.

C'est bien grâce à l'engagement des bénévoles, à la générosité des donateurs et au temps consacré et consenti par les membres du CESC et leurs familles et aux enseignants, que ce projet a pu voir le jour. Une journée magnifique passée dans la détente, la découverte et la bonne humeur, un sans-faute, pour toute l'équipe du CESC qui tient à remercier tous les artisans et vigneron, les sponsors et la Commune du Landeron qui ont cru en leur projet, les fidèles bénévoles, conjoints et amis toujours prêts à mouiller leur chemise pour permettre aux enfants du village de vivre des activités extrascolaires (camps de ski et autres).

CESC/CP



EVASION BOIS
MENUISERIE - CHARPENTE

- Rénovation de combles et toiture
- Isolation
- Agencement intérieur et extérieur
- Fenêtres PVC • Bois • Bois métal



eric marti sarl

- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- POSE DE PARATONNERRES
- RÉNOVATION DE FAÇADES

Route de Soleure 6 • 2072 Saint-Blaise
Frédéric Monard • Tél. 079 340 36 06 – Yannick Thiébaud • Tél. 079 277 88 09
Plus d'informations sur www.evasionbois.ch

BONJOUR, JE SUIS HORLOGER!
Achète paiement cash, toutes montres (Omega-Rolux-Heuer) sans marque également! Four-niture, Achat d'Or (bijoux-pièces-etc...) Argenterie 800, Pendulette française ou Atmos, montres oignons. Faites vos fonds de tiroir cela en vaut la peine!
M. Birchler, 079 138 93 58
2000 Neuchâtel

CRESSIER

Pumptrack à Cressier !



ALEC, l'Association Loisirs pour l'Enfance de Cressier, a surmonté les obstacles jonchés sur sa route et est parvenue enfin à réunir jeunesse et famille autour du pump-track installé dans la cour d'école. Il fallait y croire pour en arriver là...une fin d'année scolaire passablement perturbée à cause des inondations, une cour d'école réquisitionnée pour l'entrepôt des containers, la moitié de la place de sport réservée comme parking

pour les sinistrés, en plus de l'impossibilité d'organiser en août dernier le kids OPEN AIR sur la place du village, une vraie galère pour organiser quelque chose de fun !

Grâce à la générosité de Varo Refining Cressier SA, la structure freestyle a été fournie et ouverte du 18 au 27 octobre dans la cour du collège et a permis aux enfants de tous âges de s'amuser avec leurs engins à roulettes sur les bosses du pump-track. Même quelques classes ont profité de troquer leur leçon de gym par des exercices acrobatiques sur la piste du circuit en boucle fermée. Beau temps et succès ont couronné cette activité que les organisateurs songent déjà à réitérer l'année prochaine.

ALEC remercie la commune de Cressier pour sa précieuse collaboration.

GC

HAUTERIVE

FC Hauterive rime avec solidarité



On vit depuis de nombreux mois dans une situation difficile pour les commerçants, les restaurateurs,

mais aussi pour les associations et autres clubs. Il faut reconnaître que dans chaque situation compliquée, il peut en ressortir quelque chose de beau.

C'est en effet, une grande partie des joueurs du FC Hauterive qui ont enfilé leurs bleus de travail dans cette phase de semi-confinement, pour donner un coup de main à la réfection des vestiaires et de la buvette du club.

C'est donc un club house **Chez Calzette** tout neuf que vous découvrirez lors de votre prochain passage au

stade. Un cadre des plus agréables, une carte étoffée, un service traiteur toujours apprécié, une ambiance très familiale créé par Michel Terzi. Il faut dire qu'il est depuis longtemps le restaurateur préféré des footballeurs Altaripiens.

Ouvert du lundi au samedi, midi et soir ainsi que le dimanche quand il y a des matches, vous n'aurez qu'une envie, c'est d'y retourner. N'hésitez pas à appeler Michel pour réserver une table, il se fera un plaisir de vous accueillir.

Chez Calzette Resto-buvette, Michel Terzi, +41 78 857 41 48, chezcalzette@gmail.com, Buvette du FC Hauterive

CW

CE WEEKEND

Eiffel
Du VE 29 au DI 24 oct. à 20h30

L'homme de la cave
MA 26 et DI 31 oct.

LA SEMAINE PROCHAINE

Atlas
MA 2 et DI 7 nov.

Tout nous sourit
ME 3, VE 5, SA 6 et DI 7 oct. à 20h30

A VENIR...

Le cheval de chez nous

www.cine2520.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Redaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch



ESTD 2020

AQUARIUM

RESTAURANT

LA CHASSE

ENTRÉE	
Crème de courge	8.-
Terrine de chevreuil aux noisettes	17.-
Salade d'automne (champignons, figues, canard fumé)	18.-
PLAT PRINCIPAL	
Civet de chevreuil	28.-
Médaille de chevreuil aux aïelles	37.-
Entrecôte de cerf sauce poivrade	38.-
Garniture: (choux rouges, marrons, poires, chou de bruxelles, spätzli maison)	
DESSERT	
Coupe vermicelle	10,50

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVELLE CARTE!

Ville 12 • 2525 Le Landeron
032 751 38 28 • 078 683 49 87

ParaMediForm : réduire son poids durablement avec plaisir

Qui n'a jamais rêvé de venir à bout de ses kilos superflus? Grâce à une alimentation adaptée, saine et équilibrée et aux conseils judicieux d'Angela Pasquariello, ce rêve est désormais à votre portée et peut devenir réalité. Au prix de quelques efforts certes, mais qui en valent vraiment la peine.

«La plupart des personnes que je suis déclarent après quelques semaines déjà qu'elles se sentent mieux. Elles ont plus de facilité à se déplacer, prennent même du plaisir à bouger, et retrouvent une certaine joie de vivre. Elles respirent également plus facilement, car la perte de poids libère, et une alimentation saine et équilibrée agit aussi bien sur le physique que sur le psychique.» Absolument convaincue par la méthode ParaMediForm qu'elle a elle-même suivie pour perdre tous ses kilos superflus, Angela Pasquariello se réjouit de constater les résultats plus que probants obtenus par ses clients.

«Si je prends le cas d'une des dames qui m'a consultée, et qui m'a aimablement permis de parler de son cas et de publier ses photos, la perte de poids est saisissante. Venue me consulter le 7 septembre 2020, elle souhaitait au départ perdre 10 kilos. Le 17 février 2021 elle avait déjà perdu 12 kilos! En septembre 2021, elle en était même à 17,6 kg, après la phase de stabilisation et le retour à une alimentation «normale», plus saine et plus équilibrée. Nos programmes s'articulent autour de l'objectif fixés dès le début, et les

résultats probants sont toujours au rendez-vous.»

Il faut dire que la méthode ParaMediForm a fait ses preuves. Grâce à un système ingénieux de portions, on peut manger à sa faim sans se priver de la notion de plaisir, et on a même l'impression de manger beaucoup, puisque les repas sont réguliers dans la journée et les fruits et légumes apportent un sentiment de quantité. La satiété est également un facteur important. «Quand j'ai suivi ce programme, je n'ai jamais eu faim», témoigne encore Angela Pasquariello. «Certes, tout au début, certains aliments sont prohibés, comme les sucreries et l'alcool. Mais dans les phases suivantes, on peut sans autre s'accorder quelques carrés de chocolat et même un bon verre de vin. La notion de plaisir reste importante, et l'aspect social également. Il n'y a rien de plus désagréable que de devoir décliner une invitation car l'on suit un «régime» strict!»

En effet, Angela Pasquariello ne parle jamais de régime au sens strict du terme. Elle y préfère le terme de programme, plus adapté à ce retour progressif à une nourriture saine, équilibrée, adaptée au rythme de vie et d'activité de la personne concernée. «Avec l'âge, il est souvent plus difficile de perdre du poids avec les méthodes dites drastiques. Et le sentiment de frustration est immense. Grâce à ParaMediForm, on peut aborder cette remise en forme différemment, en se réjouissant de chaque étape.»

D'ailleurs, Angela Pasquariello voit le

changement au fil des séances. Les dames font davantage attention à leur apparence et s'achètent de nouveaux vêtements, en choisissant des tons plus chatoyants. «Souvent, on cache ses formes et ses kilos superflus en portant des couleurs foncées. ParaMediForm semble faire refluer certaines tenues, et, en quelque sorte, rend la vie plus gaie et plus agréable.»

Et, en tout temps, grâce à ParaMediForm, manger est un plaisir ou même le devient. «Souvent, on a de mauvaises habitudes comme ne rien consommer le matin avant de commencer sa journée, à part peut-être une tasse de café. Or le corps a besoin de se mettre en mouvement, a besoin de «matière» pour se mettre à travailler. Et c'est en travaillant qu'il brûle des calories. Il faut donc le nourrir dès le petit-déjeuner. Et

un petit-déjeuner solide et équilibré permet d'affronter la matinée sans baisse d'énergie ni petit creux qui vous fait craquer sur une pâtisserie ou un croissant au beurre.»

Encourageante et dynamique, Angela Pasquariello donne envie de la suivre. D'abord parce qu'elle a elle-même suivi cette méthode avec succès. Ensuite car elle dispose, grâce aux nombreuses formations qu'elle a suivies, d'un bagage conséquent, capable de vous accompagner dans cette perte de vos kilos superflus.

CS

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec Angela Pasquariello :
ParaMediForm
Faubourg de l'Hôpital 3
2000 Neuchâtel
032 536 11 07
neuchatel@paramediform.ch



AVANT



APRÈS

HAUTERIVE

50 ans de mariage, un bail...

Une jolie tradition des autorités Altaripiennes a pu enfin à nouveau avoir lieu... Une invitation a été lancée aux couples fêtant leurs 50 ans de mariages dans l'années.

Et ce ne sont pas moins de 5 couples qui ont participé à l'événement qui s'est déroulé à l'Auberge d'Haute-rive le mercredi 20 octobre dernier. Longue vie à eux!

1. Bettler Marie-Claire et Hans
2. Schüll Nadine et Pierre
3. Tissot Irmtraud et Claude-Samuel
4. Buchholz Catherine et Alexis
5. Gehrig Christine et Pierre

CW



Schüll Nadine et Pierre



Buchholz Catherine et Alexis



Bettler Marie-Claire et Hans



Tissot Irmtraud et Claude-Samuel



Gehrig Christine et Pierre

CORNAUX

**Rénovation de la Maison de commune
Le Conseil général n'est pas
entré en matière**

Réuni, lundi soir 25 octobre passé, à l'Espace ta'tou, sous la présidence de Cédric Divernois, PLR, le Conseil général n'a pas accepté le crédit d'un million de francs sollicité par le Conseil communal pour transformer, rénover et mettre en conformité le bâtiment administratif communal de la rue Clos-St-Pierre 1.

En effet, tant le porte-parole de la commission financière Cédric Baudet que Lina Veliz Aguilar Schopfer, du PS, et Max Houttuin, pour le PLR, tous trois ont déclaré la demande de crédit inopportune. Ils ont proposé que le projet s'inscrive dans un plan des investissements. Il devra être élaboré par le Conseil communal pour les court, moyen et long termes. Ils ont aussi estimé que la transformation envisagée n'était pas souhaitable dans la perspective d'une fusion des communes de l'est de l'Entre-deux-Lacs car le bâtiment pourrait trouver un autre usage.

Au vote, les conseillers généraux ont refusé l'entrée en matière sur le crédit demandé par le Conseil communal: pas une seule voix pour, une abstention.

Compteurs d'électricité et d'eau relevés à distance

En revanche, le Conseil général a voté, à l'unanimité, deux crédits de CHF 130'000.00 et CHF 182'000.00 pour remplacer les compteurs d'électricité et d'eau. Le nouveau système permettra de mieux piloter et contrôler la gestion de la consommation d'eau et d'électricité « bien que le geste responsable reste celui d'allumer et d'éteindre une lampe » releva Jean-Luc Decrevel, porte-parole de la commission des services industriels et travaux publics.

Etudier l'extinction de l'éclairage public de 00 h. 30 à 5 h. 00

Pascal Serini, PLR, a demandé, par la voie d'une motion acceptée par 16 voix et 4 abstentions, d'étudier la possibilité d'éteindre l'éclairage public aux heures creuses de la nuit pour préserver la vie des insectes et pour améliorer la qualité du sommeil des habitants de Cornaux. Il a engagé le Conseil communal à évaluer le coût d'un tel projet pour que

le Conseil général puisse juger de son intérêt.

Au centre du village

Les conseillers généraux Cédric Divernois et Cédric Baudet, PLR, par le biais d'une question, ont regretté la disparition des zones pavées qui s'intégraient magnifiquement bien dans l'esprit viticole du village. A leur regard, « leur beau village ressemble de plus en plus à une cité dortoir avec ces rues modernes, mais sans âme, car les petits détails d'aménagement rappellent l'histoire et le vécu villageois. » Ils ont souhaité que les conseillers généraux soient consultés sur les projets d'envergure pour l'aménagement du village.

En charge des travaux publics, le conseiller communal Mario Clottu a annoncé que les travaux de la rue des Fontaines arrivaient à bout touchant. Au terme des travaux de surfacage, l'ensemble du chantier dans le village se terminera à la fin de l'été 2022.

Quant à Suzanne Staub, PS, elle a fait part de sa déception car ni la Banque cantonale neuchâtoise BCN, ni la Banque Raiffeisen du Littoral et des Vallées, ne sont disposées à installer un bancomat à Cornaux. Elles argumentent le coût trop onéreux de l'installation, le risque présenté et le fait que les transactions par internet ont tendance à se généraliser.

Elle a par ailleurs, proposé, au nom du parti socialiste, que les autorités « réfléchissent à une manière de dédommager les commerçants qui ont subi les effets des travaux menés au centre du village. » Elle a conclu: « Je profite de mon intervention pour demander à notre population de soutenir nos commerçants en leur rendant visite le plus souvent possible. Il en va de la survie d'un service public qui pourrait disparaître si chacun n'y met pas du sien. »

Le bel esprit de Cornaux

En fin de séance, Cédric Baudet, porte-parole du PLR, a remis une rose rouge (symbole socialiste) à Claudine Salzmänn Silva conseillère communale socialiste. Ce 25 octobre, elle fêtait son anniversaire!

CZ

LA NEUVEVILLE

Au programme !

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Ciné2520
www.cine2520.ch

Eiffel

Fim historique de Martin Bourboulon, avec Romain Duris et Emma Mackey



Venant tout juste de terminer sa collaboration sur la Statue de la Liberté, Gustave Eiffel est au sommet de sa carrière. Le Gouvernement français veut qu'il crée quelque chose de spectaculaire pour l'Exposition universelle de 1889 à Paris, mais Eiffel ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. Tout bascule lorsqu'il recroise son amour de jeunesse. Leur relation interdite l'inspire à changer l'horizon de Paris pour toujours.

Du VE 29 au DI 31 oct. à 20h30
France / 10(12) / 1h49 / VF

L'homme de la cave

Thriller de Philippe Le Guay, avec Jérémie Renier, Bérénice Béjo

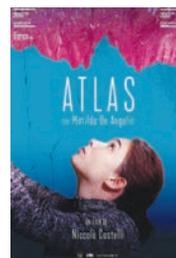


Tim Templeton et son petit frère Ted, le fameux Baby Boss sont devenus adultes. Ils vivent chacun de leur côté, Tim est un père de famille rangé et Ted est à la tête d'un important fonds spéculatif. Mais l'arrivée d'un nouveau Baby Boss, avec une toute nouvelle approche et une stratégie innovante, est sur le point de rassembler les frères ennemis... et inspirer un nouveau modèle dans les affaires familiales.

DI 31 octobre à 17h30
France / 12 (12) / 1h45 / VF

Atlas

Drame de Niccolò Castelli avec Matilda De Angelis, Helmi Dridi



Passionnée d'escalade, Allegra est victime d'un attentat terroriste qui coûte la vie à ses amis. Anéantie par la peur des autres et le désir de vengeance, elle se replie sur elle-même. Ses proches sont démunis face à sa souffrance. Pour redevenir la jeune femme qu'elle était, Allegra doit mener un long combat avec elle-même. Dans ce contexte elle rencontre Arad, un jeune réfugié du Moyen-Orient. Mais faire à nouveau confiance à l'autre s'avère difficile.

MA 2 novembre à 20h30
Suisse / 12 (14) / 1h30 / VO st. fr

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

La vérification des pass Covid allonge le temps d'attente à la caisse. Merci d'arriver assez tôt au cinéma pour que nous puissions démarrer à l'heure!

Faites le plein d'éNERgies



Préparez votre hiver avec nos solutions de chaleur écologiques

- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Chaudière à pellets
- ✓ Chauffage à distance

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies



St. Jämes
Fuchs/Schmitt
Junge

Les nouveautés
sont arrivées,
aussi grandes
tailles

AU TIGRE ROYAL
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

Dans le vent de l'actualité

A la prochaine session du Grand Conseil

Une décision majeure pour l'image fiscale

Le Grand Conseil se réunira les 2 et 3 novembre prochains. A son ordre du jour figure un projet de décret soumettant au vote du peuple une initiative populaire intitulée «Pour une fiscalité plus équitable». Elle vise à augmenter le taux d'imposition sur la fortune à partir d'un demi-million de francs.

L'initiative intitulée «Pour une fiscalité plus équitable» a été déposée, en juillet 2017, par le POP, le Parti ouvrier populaire. Elle a été assortie de 4'742 signatures alors qu'il en fallait 4'500 pour qu'elle soit reconnue valable. Elle veut modifier le taux d'imposition sur les fortunes qui affichent plus d'un demi-million de francs, taux qui passerait de 3,6 ‰ à 5 ‰. A partir d'une fortune imposable d'un million de francs, le taux serait fixé à 4,3 ‰ contre 3,6 ‰ actuellement.

Rappelons que le Grand Conseil doit se prononcer sur une initiative législative. En l'occurrence, celle du POP qui veut modifier la loi sur les contributions directes. Il peut l'approuver; alors la modification entrera en force mais il peut aussi la refuser. En cas de rejet, il doit la soumettre directement au vote du peuple accompagnée ou non d'une proposition de refus.

La commission parlementaire «Fiscalité», qui a récemment donné connaissance de sa position, a exprimé un avis positif pour engager le Grand Conseil à accepter l'initiative. Les avis ont, cependant, été partagés; les commissaires de gauche l'approuvant, ceux de droite, ainsi que le représentant du groupe des Verts libéraux et du Centre, la refusant: six

voix pour; six contre. C'est la voix prépondérante du président, en l'occurrence un député popiste, qui a fait «pencher la balance» en faveur d'une recommandation de la commission pour l'acceptation de l'initiative.

Ainsi, on doit s'attendre à une confrontation gauche contre droite et centre. La droite et le groupe PVL(Verts libéraux)-Centre s'attachera à renvoyer l'initiative en votation populaire car le peuple n'est pas enclin à alourdir la fiscalité. Les électeurs et électrices neuchâtelois ont refusé, le 26 septembre passé, par 55,1 % de voix, l'initiative des Jeunes socialistes suisses «99 %» qui voulait que le revenu du capital soit imposé 1,5 fois plus que le revenu de travail. En feront-ils de même pour celle du POP neuchâtelois? Le Conseil d'Etat, quant à lui, ne souhaite pas modifier le régime fiscal actuel entré en vigueur en 2020 car il s'inscrit dans une volonté de rendre le canton plus attractif (plus de 3700 habitants en moins depuis 2010). Il veut pour y maintenir et engager des contribuables à y venir vivre. A cette fin, il a même engagé, en 2019, un délégué à la domiciliation.

Compte tenu de l'effort fait pour améliorer l'image fiscale du canton, la décision que va prendre le Grand Conseil dans quelques jours est majeure. Au regard des bons connaisseurs de la politique neuchâteloise, celle-ci ne devrait pas être acceptée par le Grand Conseil; dans ce cas, elle sera alors soumise au peuple en 2022.

Claude Zweiacker